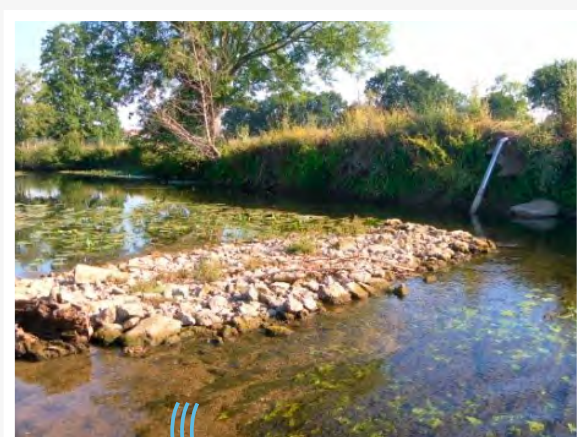


Un patrimoine à sauvegarder

L'eau un droit pour tous qu'il convient de partager



Drain enterré, station de
pompage Sarthe
étude Serama, 2012, fonds du
syndicat mixte de la rivière La
Sarthe

La crue de 1966 marque les esprits : c'est une partie importante du territoire situé en aval qui est concernée par ce qui advient en amont. La ville d'Alençon est déclarée sinistrée et un comité d'aide est créé. Le 27 mars 1968, le syndicat intercommunal de la rivière la Sarthe est établi. Il regroupe une trentaine de communes pour gérer de façon concertée les eaux de la Sarthe et prendre des décisions en cas d'inondations, de sécheresse et de pollution, tout en maintenant la diversité des écosystèmes et l'alimentation des eaux souterraines.

Le 7 novembre 1977, ses statuts sont complétés pour effectuer les travaux concernant l'amélioration de la pêche et le développement touristique de la vallée de la Sarthe.

La loi du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques donne les outils aux collectivités territoriales pour reconquérir la qualité des eaux et atteindre les objectifs de bon état écologique fixés par la directive cadre européenne (DCE) du 22 décembre 2000 et retrouver une meilleure adéquation entre ressources en eau et besoins, dans une perspective de dévelop-

pement durable des activités économiques utilisatrices d'eau.

Selon une étude diagnostique des cours d'eau du haut bassin versant de la Sarthe, menée par la SERAMA en 2012 pour le compte du syndicat, ce sont au total près de 250 sites (composés d'un ou plusieurs ouvrages) qui entravent la circulation piscicole qui sont recensés. Le bilan sur la continuité écologique en termes de circulation piscicole est plutôt mauvais. L'axe de migration et de colonisation du bassin versant, à savoir celui de la Sarthe, est encore fortement cloisonné par la présence d'ouvrages structurants. Ils sont exceptionnellement franchissables lors de la gestion d'ouverture des ouvrages ou lors d'événements hydrauliques rares, comme d'importantes crues.

Pour la Briante, certains critères patrimoniaux, tels que le cours très préservé en forêt d'Écouves, les assocs estivaux réguliers par infiltration liés à la faiblesse des débits, la bonne qualité des eaux, la granulométrie grossière du lit et le substrat ouvert et diversifié propices à la truite fario (avec une production annuelle d'environ 700 truites par an), au chabot, à la Lamproie de Planer, imposent la mise en place de mesures de gestion adaptées.

Le volume annuel (pour 2008) cumulé des prélèvements à destination de l'alimentation en eau potable est de 4 810 000 m³.

Le 31 décembre 2017, le syndicat mixte de la rivière La Sarthe est dissout.

Le barrage d'Alençon

étude Serama, 2012, fonds
du syndicat mixte de la
rivière La Sarthe



« L'usage de l'eau appartient à tous, et chaque personne physique, pour son alimentation et son hygiène, a le droit d'accéder à l'eau potable dans des conditions économiquement acceptables par tous ». En 2010, l'ONU reconnaît le droit humain à l'eau et à l'assainissement. Les moyens d'action sont très limités dans les pays qui ne disposent pas d'un accès universel à une eau de boisson saine et où l'on doit prendre en compte les conditions environnementales, sociales, culturelles et économiques. L'eau est un bien de consommation, elle a un prix, mais c'est aussi un bien public indispensable à la vie, auquel chacun doit avoir accès.

Le premier voyage officiel à Koutiala en 1972, outre la signature du protocole d'amitié entre les villes, a été l'occasion pour la Ville d'Alençon d'offrir à la ville de Koutiala un camion-citerne et une partie d'un château d'eau qui permet de distribuer de l'eau potable aux habitants suite à l'opération « verre d'eau ».

En 1982, à l'initiative du comité de jumelage et de Pierre Mauger, maire d'Alençon, une opération « Forage Mali » est lancée dans le but de fournir de l'eau potable à la ville de Koutiala. La première unité de forage entre en fonctionnement quatre ans plus tard et sera suivie de nombreuses autres opérations dans le sud du Mali.



Village de Diéna, forage depuis la
nappe d'eau phréatique
(foreuse Verspeiren)
AMA 17F12024



Koutiala, alimentation
en eau du village
AMA 17F1302



Jumelage Alençon-Koutiala,
voyage d'une délégation
officielle (janvier 2006),
conférence pour la journée
internationale de l'eau
DR, AMA 4NUM3020

Plaisirs de l'eau

Les bains de rivière, les bains froids

Après avoir été associée, au début de la Révolution industrielle, à l'hygiène et à la santé, l'eau devient synonyme de plaisir, de qualité de vie et donc participe pleinement à l'animation des quartiers de la ville. L'État de section de 1819 du cadastre napoléonien mentionne : « Il est des bains publics comme des établissements industriels, ils sont tous évalués comme eux et sous les mêmes déductions. »

Les bains de rivière sont très prisés et recommandés dès le ^{xviii}e siècle pour leurs vertus revigorantes. Ils se développent sur les eaux de la Sarthe, bien que celles-ci soient considérées comme vectrices de maladies et de contagion.

Les écoles de natation

Pour des raisons de sécurité et d'hygiène, et personnellement touché par la noyade d'un proche, le préfet de l'Orne Janin, propriétaire du pré des Dames à la sénatorerie, cède son terrain et crée en août 1859, avec quelques entrepreneurs de la ville, une école de natation. Le bassin est ouvert au public du 1^{er} juin au 15 septembre de chaque année, sous la surveillance de trois maîtres-nageurs. Il reçoit en moyenne 200 baigneurs et propose la gratuité à certaines heures. En 1861, en raison des difficultés de gestion, l'établissement est cédé à la Ville d'Alençon. Le 8 juillet 1873, le préfet ordonne la fermeture de l'école de natation pour faire des réparations, ainsi que les ouvrages de consolidation nécessaires pour la sécurité publique. Le 24 septembre 1875, le bac établi sur la Sarthe, amarré à la rive du pré, est enlevé en raison du manque d'entretien et de la pollution des eaux. La nouvelle école de natation est établie rue de l'Isle à l'emplacement actuel des cours de tennis et donc à proximité des bassins de l'ancienne teinturerie Hénault-Morel. Le 22 mai 1878, un arrêté préfectoral autorise l'ouverture de l'école de natation.



L'école de natation
carte postale n° 21p, Peslier-
Greslebin édition, sd, 14 x 9 cm
AMA 4F14412

L'école de natation et les tennis
carte postale, série "La France vue du ciel", Artaud père
et fils, édit Nantes, Ray, Delvert, pilote-photographie,
Villeneuve-sur-lot, édition, Gabry, sd, 15 x 10,5 cm
AMA 4F1196



Un usage d'agrément

Jusqu'au début du siècle, les grandes propriétés d'Alençon sont ornées de bassins et de jets d'eau.

Installée dans un parc ou en centre-ville, dans un jardin particulier ou un espace public, qu'elle soit ornementale ou en eaux vives, une fontaine est un élément qui s'inscrit dans une politique d'aménagement urbain et a aujourd'hui une fonction purement décorative.

L'eau "loisirs", c'est aussi la baignade dans la Sarthe, les jeux nautiques et le canotage, la piscine. Du ^{xix}e au ^{xx}e siècle, les berges demeurent des lieux privilégiés de promenade, des restaurants offrent le privilège d'une vue sur une rivière. Pour la pêche, la Briante est classée comme cours d'eau de 1^{re} catégorie, favorable à la truite arc-en-ciel. Le droit de pêche est exploité par la Gaule alençonnaise, société de la fédération de pêche qui démarche auprès des propriétaires riverains pour obtenir un bail annuel.

Les familles Esnault,
Monnier, Jouin et Marchand
dans le jardin de M. Esnault,
rue Saint-Blaise
DR, [1867-1905], AMA 17F18201



Fontaine en face de l'office de
tourisme

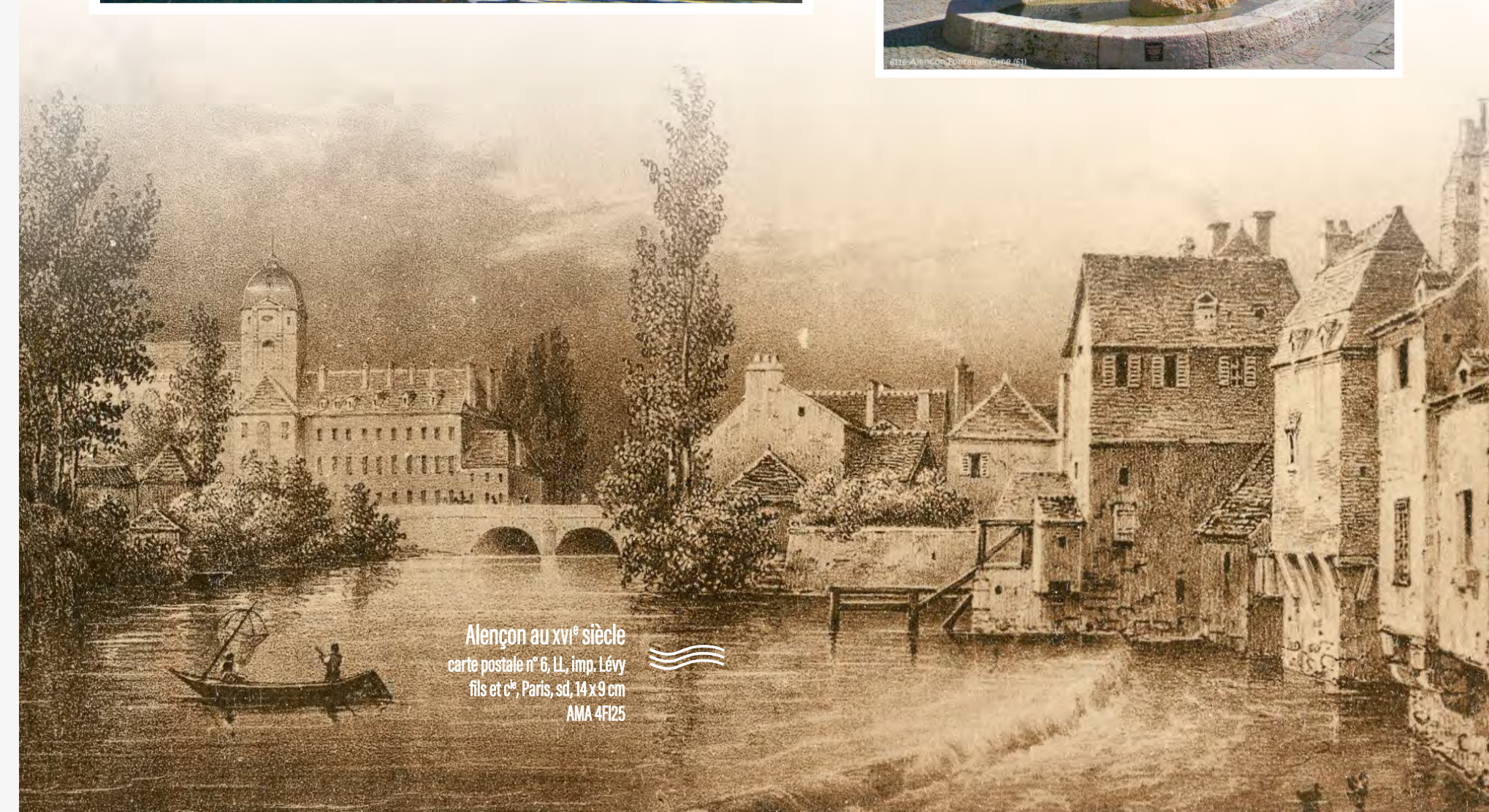
carte postale multivues n° 6118, Images
buissonnières édition, sd, 15 x 10,5 cm
AMA 4F15310



Alençon, la Sarthe
carte postale, éditions La Cigogne, exclusivité Hachette,
Nantes, date d'utilisation 10 mai 1976, 15 x 10,5 cm
AMA 4F15339



Alençon au ^{xvi}e siècle
carte postale n° 6, LL, imp. Lévy
fils et c^{ie}, Paris, sd, 14 x 9 cm
AMA 4F125



Habiter au bord de la rivière

Aménagement du front de Sarthe

En 1973, la Ville s'emploie à faire une opération de rénovation urbaine intitulée « Front de Sarthe », qui s'inscrit dans le cadre de la réhabilitation du centre-ville. Dans ce site naturel, le cours d'eau est un élément fondamental. La collectivité a réservé dans cette opération l'emprise nécessaire pour la construction d'un quai-promenade public le long de la Sarthe. Cette liaison douce

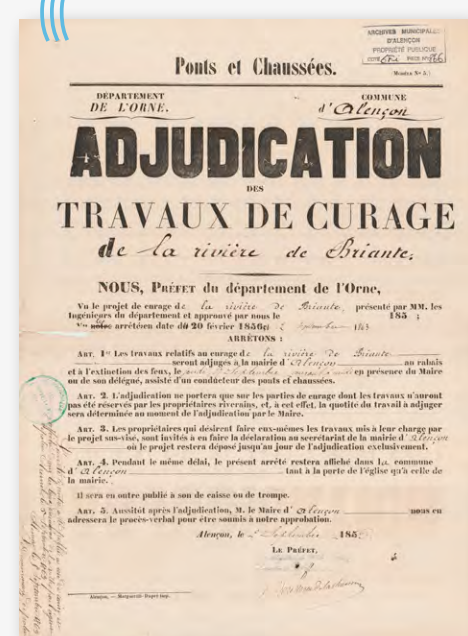
est reliée aux espaces piétonniers du centre historique par des cheminements. Le financement de ce quai-promenade public intègre la restauration des lavoirs et du rempart. La rénovation de l'îlot Ernouf se situe dans la restructuration d'un centre enjambant la Sarthe et s'étendant depuis la place de La Magdeleine jusqu'à Saint-Pierre-de-Montsort.

Curage et travaux

Il incombe aux propriétaires de curer les fossés et les rivières, ce qui n'est pas toujours leur préoccupation première ; une certaine négligence est même la règle, d'après les comptes rendus de la police des eaux.

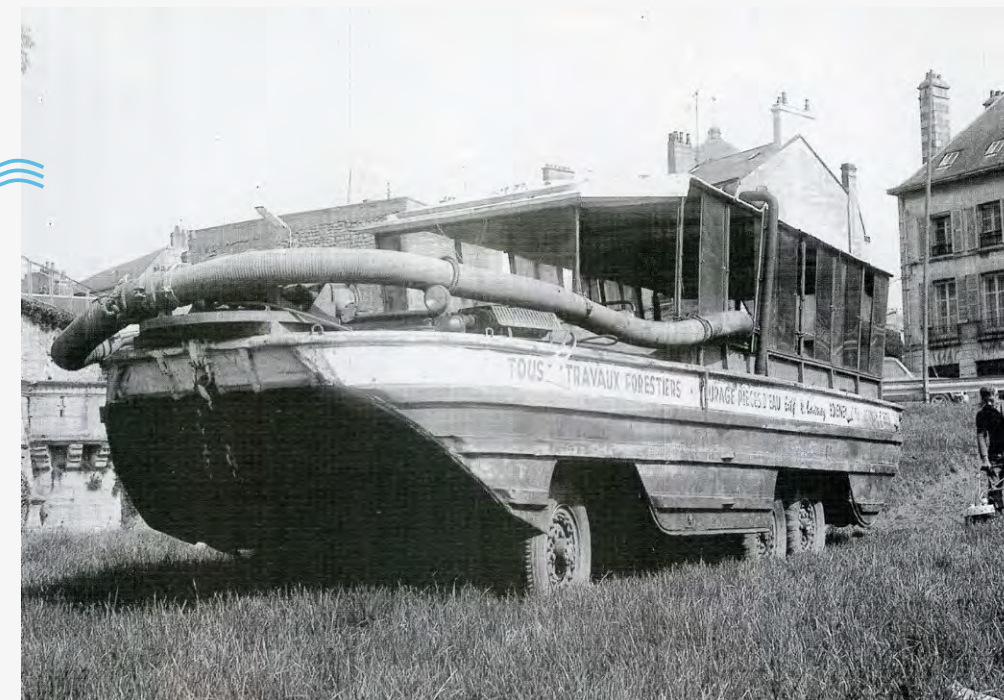


Arrêté de la préfecture concernant l'adjudication des travaux de curage de la Briante
affiche du 2 sept. 1853
AMA 6F1866



Travaux sur les berges de la Sarthe
Atelier d'urbanisme du district urbain de l'agglomération alençonnaise
AMA 17F13809

Véhicule amphibie utilisé pour curer la Sarthe
Ouest France, coll. particulière Foulon
AMA 6NUM4648



Une écourue générale annuelle est définie en août et achevée en octobre. Lors des travaux, la Ville met en place un système de batardeau et de conduite forcée afin de dévier le flux et permettre de travailler au sec en empêchant des départs de matière dans le cours d'eau. Les propriétaires des moulins et usines en amont doivent retenir les eaux le temps du curage et chaque propriétaire doit procéder au nettoyage du lit de la rivière.

Crues et inondations

À Alençon, le risque d'inondation est le premier risque de catastrophe naturelle. Les Alençonnais redoutent autant la sécheresse que la violence des eaux. Ils ont construit des digues et des canaux, qui gênent le libre écoulement de la rivière et font l'objet de visites régulières car ils provoquent de multiples débordements. Les déversoirs sont bien souvent jugés insuffisants pour évacuer l'eau et l'équilibre n'est pas toujours facile à trouver. Lors des travaux sur les ouvrages, la Ville fait rehausser la semelle qui se trouve à la base du déversoir (une grande pierre plate qui détermine le plus haut niveau de l'eau sur la rivière).

La presse fait état de crues exceptionnelles en décembre 1787, en janvier 1881, en 1910, en novembre 1930, en janvier 1936, en janvier 1962, en novembre 1966, en janvier 1993, en janvier 1995, en juin 2018...

Une zone d'expansion de crue a été aménagée, elle est un des moyens de lutter contre les inondations. Plus précisément elle vise à contrôler et gérer les risques de débordement d'un cours d'eau en canalisant les crues vers des zones où l'inondation peut se faire sans risque pour les biens et les personnes.

Les agents cureurs des réseaux, Eaux de Normandie (18 mars 2021)
photo Olivier Héron
AMA 4NUM26713



Un plan de prévention des risques d'inondation (PPRI), institué par la loi 95-101 du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement (dite loi Barnier), a été élaboré. Il s'agit d'un document stratégique, cartographique et réglementaire qui définit les règles de constructibilité dans les secteurs susceptibles d'être inondés. La délimitation des zones est basée sur les crues de référence et c'est en ce sens que ces documents sont souvent remis en question.

Inondation rue de l'Église en janvier 1993
fonds du syndicat mixte de la rivière La Sarthe
SMRS 17F12



Les lavoirs de la Grande Sarthe, des lavoirs au fil de l'eau

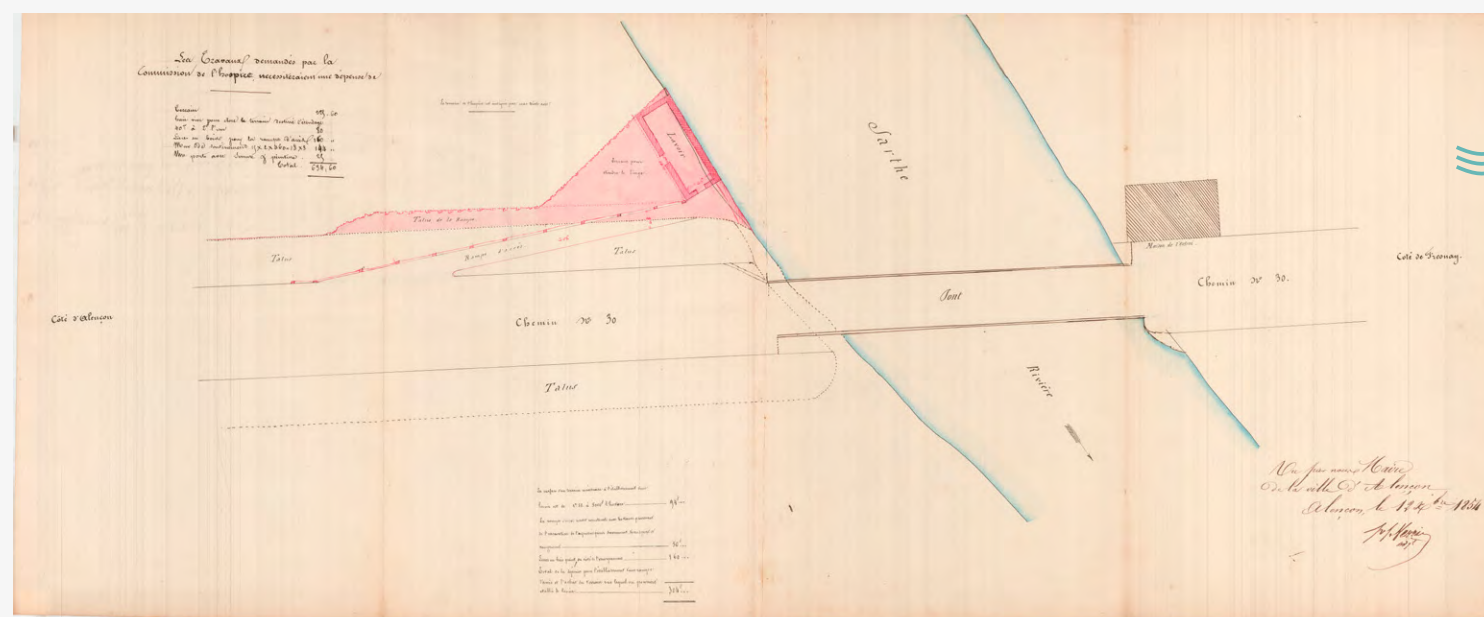
Le 28 janvier 1848, Pierre Véron lègue à la Ville la somme de 4000 francs pour l'établissement de quatre lavoirs publics gratuits réservés aux classes nécessiteuses. L'un est établi à proximité de l'abreuvoir du Plénitre, le second près du grand moulin de Sarthe, le

troisième à la fontaine Saint-Isige dans le faubourg de Lancrel et la couverture d'un autre existant à l'extrémité des fossés de la Barre près du marché Saint-Léonard. Le rebord des bassins en pierre est incliné afin de pouvoir y battre le linge.

Un bateau-lavoir-séchoir

Le 13 novembre 1854, le conseil municipal décide de supprimer le lavoir établi sur la Briante à l'extrémité des fossés de la Barre pour le remplacer par un bateau-lavoir sur la Sarthe. À cette époque, il n'y a pas d'ouvriers qui s'occupent de la confection des bateaux-lavoirs sur

Alençon. La Ville fait appel à René Crochet, ouvrier résidant au Mans pour la confection. Le rez-de-chaussée est occupé pour le lavage du linge, tandis que l'étage est réservé au séchage.



Construction d'un bateau-lavoir public sur la Sarthe
plan, coupe et élévations,
éch. 1/50^e, 12 décembre 1854
AMA 1F14644

Les lavoirs de Courteille

Une source à Courteille donne naissance à un ruisseau qui se jette dans la Sarthe. Les archives font état d'un ancien lavoir établi à la fontaine de Courteille le 29 octobre 1852. En 1893, un autre lavoir public est projeté dans la rue d'Échauffour. Les plans sont dressés par l'architecte Martel.

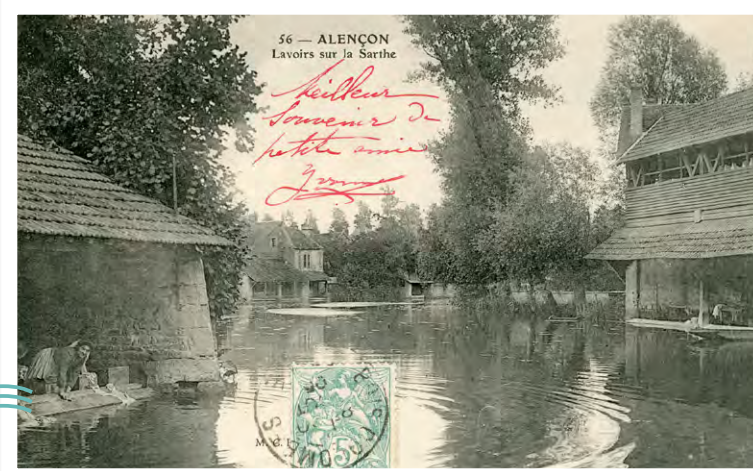
Le lavoir du Plénitre

Lors de l'aménagement de l'abreuvoir et d'un batardeau, le lavoir du Plénitre est déplacé. Il est reconstruit et couvert de tuiles des Grandes Tuileries et Briqueteries du Fresne d'Argences (Calvados) en 1877.

En 1935, le comblement de la Sarthe évince les propriétaires de lavoirs privés situés rue Grande-Sarthe qui demandent une indemnité pour entreprendre la construction de nouveaux lavoirs. La Ville d'Alençon, qui s'occupe des lavoirs publics, ne peut contribuer à la reconstruction d'un lavoir d'exploitation privée.

Lavoirs sur la Sarthe
carte postale n° 56, MCFI Issy
(Seine) éditeur, date d'utilisation
octobre 1905, 14 x 9 cm
AMA 4F16518

Le lavoir du moulin de Sarthe
sd, AMA 17F11378



Du grand lavoir central au lavoir de la rue de l'École-normale

En 1933, la Ville d'Alençon achète le grand lavoir central situé au 11 rue de l'Isle, appartenant à la veuve Amiot.

En 1934, les lavoirs de Louveau et Gouaslard, rue de l'École-normale, sont fermés. Le grand lavoir central est démoli pour l'aménagement d'un quai. Il ne reste que le lavoir payant de la blanchisserie-teinturerie Hénault-Morel, qui est fermé le dimanche. Suite aux plaintes des ouvrières du quartier, la municipalité cherche une solution dans la partie comprise entre le boulevard de la République et le pont Neuf. Le projet au niveau du pont du boulevard de la République est refusé par

le service hydraulique, car l'utilisation d'une arche de ce pont freine le débit de l'eau. La municipalité propose l'utilisation du lavoir du Plénitre, notifié comme insuffisant, ou d'en construire un second avec une étude de pente qui permet l'accessibilité des brouettes et autres véhicules. Finalement, le nouveau lavoir est construit en bordure de la rue de l'École-normale.

Le grand lavoir central
plan, terrains, Barré, éch. 1/200^e
AMA 1F14646

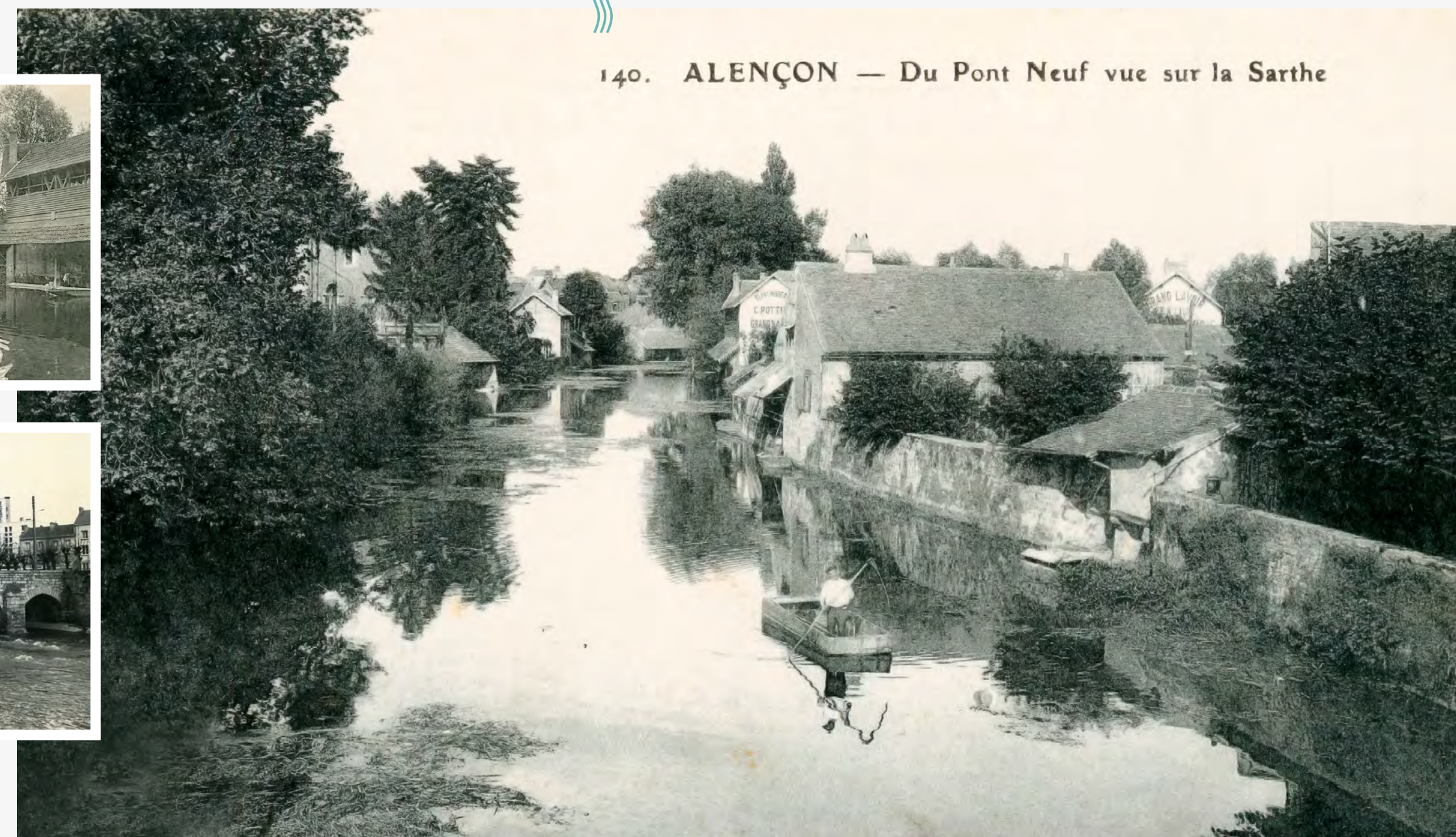


Le lavoir du Gué de Gesnes

En 1860, le blanchisseur René Saillant dispose d'un échange en pierre de taille sur le ruisseau du Gué de Gesnes, situé dans la basse ruelle de Montsort. Il le remplace par un lavoir ou pont de bois formant une claire-voie « pour le passage des eaux ». En 1890, les habitants du quartier de la route du Mans sont obligés d'aller à ce petit pont du Gué de Gesnes car ils sont trop éloignés de celui du pont de Sarthe.

Vue sur la Sarthe depuis le
pont Neuf, avec en arrière-plan
le grand lavoir central et la
blanchisserie Cottin
coll. particulière Foulon
AMA 6NUM4209

Le 30 novembre 1909, une pétition des habitants de la route du Mans réclame l'établissement d'un nouveau lavoir près du pont du tramway (à proximité de l'avenue de Koutiala), sur le ruisseau du Gué de Gesnes. Cité ouvrière, sa population lance une souscription et le terrain est acheté en 1911 par la Ville qui aménage un nouveau barrage dans le cours d'eau pour l'alimentation du lavoir.



Les lavoirs

Après les différentes épidémies, une conscience hygiéniste se développe et la construction d'équipements « salubres » nécessaires au bien-être devient une priorité pour la Ville d'Alençon. Au XIX^e siècle, un peu partout sur les cours d'eau de la Briante et de la Sarthe, des lavoirs privés sont établis par les riverains, ainsi que des lavoirs publics pour ceux qui n'ont pas un accès direct à la rivière. Dès 1822, les habitants de la rue de Bretagne, du Collège, de la Chaussée, du Val-Noble, du passage des Filles-Sainte-Claire et de la Grande Rue se plaignent d'une rivière encombrée par un grand nombre de lavoirs ou escaliers construits en pierre de taille...

Outils de salubrité et « affaires de femmes », les lavoirs sont des équipements partagés, des lieux essentiels, indispensables dans le quotidien. En général, le lavoir et l'abreuvoir se situent à proximité l'un de l'autre en raison de leur accès à la rivière.

Le lavoir Saint-Isige, un lavoir avec eau captée à la source

Le lavoir Saint-Isige est alimenté par une source provenant des Terres noires de Damigny. Le passage de l'eau se fait par des vannes à l'entrée et à la sortie du bassin central afin de maintenir un débit constant. Le lavoir public doit être abondamment pourvu. Les eaux sont emmagasinées pendant la nuit dans un vaste bassin pour être ensuite employées. L'édifice, de forme rectangulaire, initialement à ciel ouvert, est par la suite protégé par des murs et couvert de tuiles. Le 19 mars 1878, les laveuses séjournent toujours dans la boue. Le sol du lavoir est dallé pour faciliter l'évacuation des eaux sales, des boues et le nettoyage des dépôts restant après les inondations.

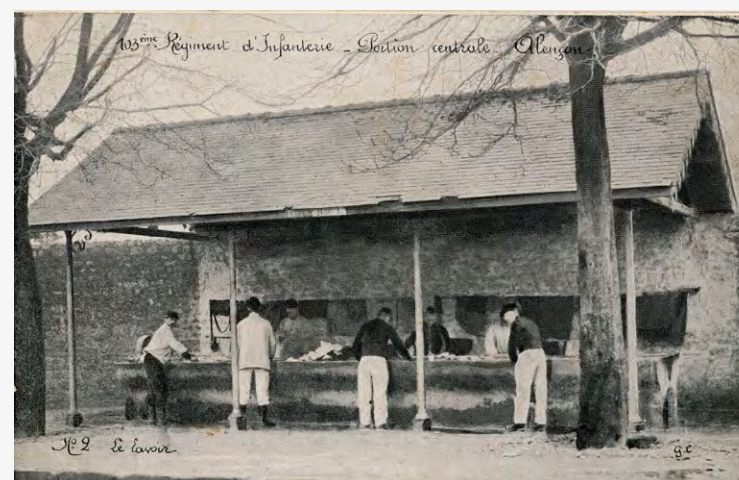
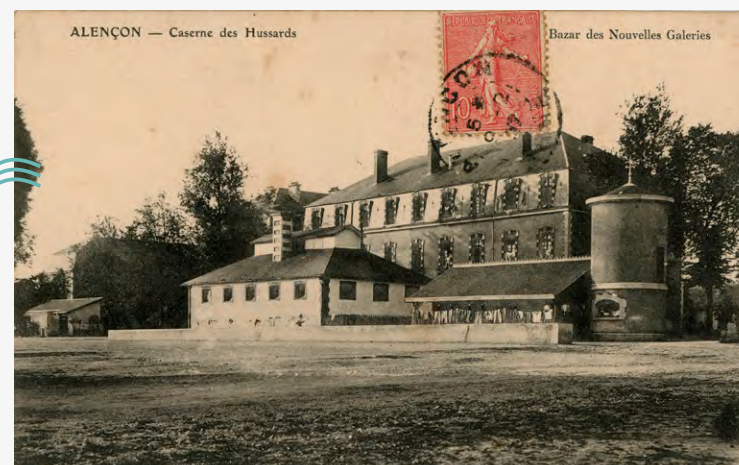
Le lavoir de la Bique

Le 24 février 1815, Liard Dumesnil, marchand de bois à Alençon, demande une autorisation pour la construction d'un lavoir sur la rivière de la Briante à l'endroit nommé la Bique, en vis-à-vis de la prison. Il est loué au buandier François Mabille. En 1894, le lavoir de la Bique est vendu par Hartmann à la Ville d'Alençon pour donner suite à la pétition des habi-

tants du quartier Saint-Léonard. Il est réhabilité en 1895 par Charles Martel, directeur du service des eaux. L'allée du lavoir n'est pas assez large pour y introduire les voitures à bras, l'éclusier ne peut donc laisser entrer que les brouettes. Tous les quinze jours, le samedi après-midi, les vannes sont levées pour procéder au nettoyage de la rivière et du lavoir.

Ci-contre : caserne
des Hussards, lavoir et
château d'eau
coll. particulière Foulon
AMA 6NUM4248

Ci-dessous :
103^e régiment
d'infanterie, portion
centrale, le lavoir
carte postale n° 2, G.C., sd,
14 x 9 cm
AMA 4FI4366



Le lavoir de Lancrel

Établi le 12 août 1875 sur la Briante, il se situe à proximité du moulin de Lancrel, près du pont du boulevard Colbert. Le propriétaire Élysée Chaplain contribue à sa fondation et autorise les lavandières à utiliser l'eau de son bief contre une rémunération de 600 francs. L'obligation de payer journalièrement les lavages continuel



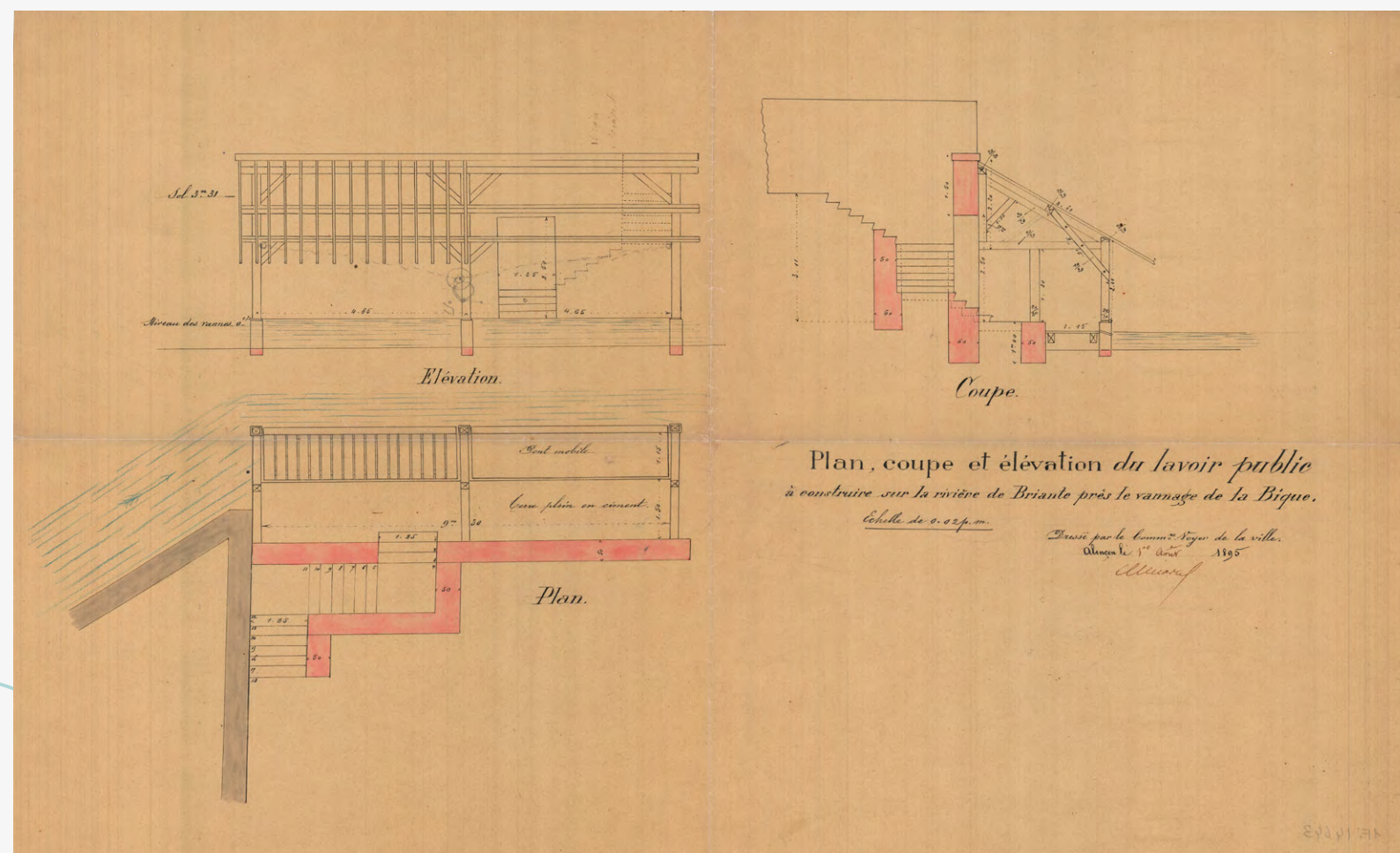
Plan de construction du
lavoir public de la Bique
plan, coupe et élévations,
éch. 1/50^e, 1^{er} août 1895
AMA 1FI14643



Des lavandières en 1978
AMA 17FI285



Le lavoir de Lancrel
négatifs noir et blanc, sd
AMA 23FI1256



Les abreuvoirs

L'abreuvoir est le lieu où l'on mène les animaux pour les faire boire et se tremper pour se rafraîchir. L'histoire des abreuvoirs alençonnais est intimement liée à celle de l'agriculture, des vaches et des chevaux.

La présence de l'eau structure l'espace et c'est le long des berges de la Sarthe et de la Briante que se nouent les rapports entre le monde agricole et les propriétaires, les possibilités d'y laisser pacager et s'abreuver le bétail, avec les inconvénients de cette proximité : les crues soudaines, l'inondation des prairies ou des champs et une perte sûre

d'une part des cultures. En raison de ces risques, le cadastre de 1819 évalue les terrains au niveau de la première classe, les moins chers, compensation légitime pour les dommages causés par les eaux.

Les possibilités d'abreuvement sont la condition du maintien de l'élevage. La municipalité se charge de l'aménagement de larges bassins pour faire boire et baigner les animaux. Elle restreint l'accès à la rivière pour éviter la dispersion des bêtes dans les eaux et que celles-ci se retrouvent à boire dans les fontaines publiques.

L'abreuvoir du Bas-de-Montsort

Situé entre le 10 et le 14 de la rue du Boulevard, l'emplacement est aujourd'hui comblé. Alençon est une ville de garnison et le piétinement important des chevaux forme des trous et défonce le sol. En 1790, le commandant de cavalerie Hercule de Vauquelin explique que seul l'abreuvoir de Montsort peut servir aux chevaux des garnisons présentes dans la ville, mais qu'il est souvent mentionné comme dangereux pour les animaux et très dégradé. À partir de 1848, il sert de dépotoir et est vendu par la Ville à un dénommé Chaplain, qui l'utilise pour évacuer ses déchets dans la rivière.



L'abreuvoir de la
place d'Armes (1819)
plan aquarellé (détail)
AMA 163

L'abreuvoir de la place d'Armes ou abreuvoir de la Briante

Le 8 mai 1838, cet abreuvoir est le seul de la collectivité à recevoir une voûte pour être couvert. Initialement situé au niveau du square de la Sicotière, il est ensuite aménagé en amont de l'île de Jagloly.

L'abreuvoir de l'Hôtel-Dieu

L'abreuvoir et un « petit bac à manivelle » se trouvaient en face de la Providence, sur la rive opposée. La présence de vaches a en retour des avantages pour l'eau qui s'en trouve fertilisée et dès lors pour la pisciculture. Elle empêche les pousses de se développer.

L'abreuvoir de l'Hôtel-Dieu
carte postale n° 64, ND Phot
éditeur, date d'utilisation 1907,
14 x 9 cm
AMA 4FI4546



L'abreuvoir de la rue Jullien

Le 14 juillet 1832, le conseil municipal décide d'acquérir le terrain de Petit Homme, nécessaire pour l'établissement d'une rue transversale (actuelle rue Traversière) conduisant à l'abreuvoir prévu sur la Briante dans l'ancienne prairie du collège.

L'abreuvoir du Plénitre ou abreuvoir de la Poterne

L'abreuvoir est souvent décrit comme présentant « des abords dans un état lamentable, où l'eau et la boue y croupissent sans écoulement pendant la moitié de l'année ». En 1844, le maire Napoléon Curial fait réaliser un nouvel accès pour y établir une voie commode et solide, une pente douce qui permet aux bestiaux de descendre sans danger d'un bon mètre. En septembre 1938, le conseil municipal vote la démolition de l'abreuvoir du Plénitre devenu complètement inutile, voire un dépotoir.



L'abreuvoir rue de la Poterne
carte postale, édition Grand Bazar des Nouvelles
Galleries, date d'utilisation 23 septembre 1908,
14 x 9 cm, AMA 4FI4592



Arrêté municipal relatif à la délimitation
de l'abreuvoir du Plénitre dans la Sarthe
AMA 6FI730

L'abreuvoir et le petit bac à manivelle
carte postale colorisée n° 54, sd, 14 x 9 cm, coll.
particulière Foulon, AMA 6NUM4174



L'abreuvoir du moulin de Guéramé

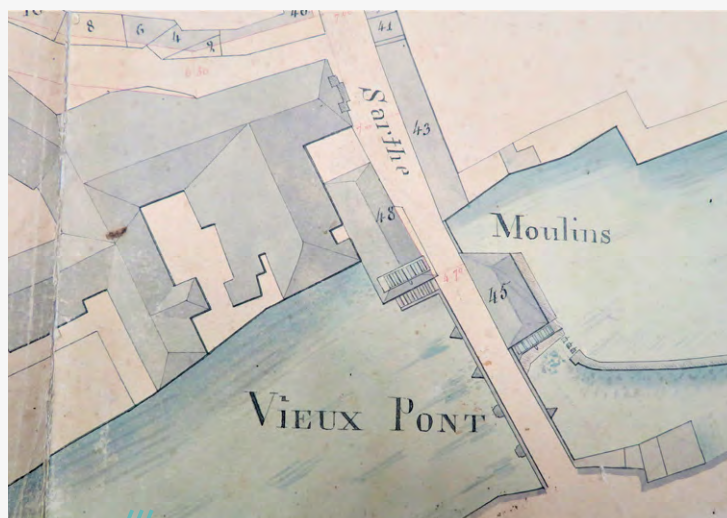
Le 13 avril 1888, les habitants réclament un abreuvoir ainsi qu'un lavoir. Ils sont établis par les ateliers de Charité au printemps de 1889.

Le 25 août 1921, pour la rentrée des manœuvres du 1^{er} régiment de chasseurs, un abreuvoir provisoire en bois est installé au moulin de Guéramé pour que les 600 chevaux du régiment puissent être abreuvés avec l'eau de la Sarthe. Le 5 juillet 1929, le colonel Béringer, commandant d'armes de la place d'Alençon, écrit au maire pour expliquer que l'eau de l'abreuvoir du Plénitre n'est pas bonne pour les chevaux, contrairement à celui de Guéramé pour le régiment de chasseurs et l'abreuvoir de Montsort pour le peloton mobile. Les chevaux boivent 2 à 3 fois par jour. L'abreuvoir de Guéramé est utilisé jusqu'en 1940.



Le moulin de Sarthe

En 1809, le grand moulin de Sarthe produit quotidiennement 18 quintaux de farine. L'arrêté du 20 mars 1848 établit un nouveau règlement. Après sa reconstruction en 1854, la production a plus que doublé, puisqu'elle s'élève à 40 quintaux. L'activité du moulin cesse après 1925. Ce dernier demeure le vestige d'une activité rurale passée et représente un enjeu patrimonial car il est témoin d'un mode de vie ancestral.



Les deux moulins de
Sarthe (1819)
plan aquarellé (détail)
AMA 1G3



Le grand moulin
carte postale n° 3, édition
Jeanne, IPM, sd, 14 x 9 cm
AMA 4F14449

Le moulin de Guéramé

Situé au sud-ouest d'Alençon, sur la Sarthe, hors du faubourg des Fossés de la Barre, sa présence est mentionnée en 1457 dans le cartulaire de Saint-Martin de Sées. Après le grand moulin de Sarthe, il est le moulin qui produit le plus, à l'identique du moulin d'Ozé et du moulin de Lancrel, soit 2 400 kg de farine, même si, en 1811, il est expertisé au-dessous de la valeur des autres moulins de la ville d'Alençon, car ses digues et ses chaussées ne peuvent être élevées au même degré sans inonder les propriétés riveraines. En 1856, le moulin fonctionne encore. En 1910, il devient un grand bâtiment à usage de distillerie. Le bâtiment sert ensuite de logement pour le personnel de l'usine des eaux.



Le moulin de Guéramé
dessin au fusain par S. Broux,
carte postale n° 12, vers 1910,
14 x 9 cm
AMA 4F13539

Le moulin des Châtelets

Alimenté par la Briante, en 1809 il appartient aux héritiers de Thomas Guibé et produit 1 200 kg de farine par jour.

Le moulin d'Ozé

Situé sur la rivière la Sarthe, ses origines remontent au XI^e siècle. En 1838, le baron Mercier, achète la propriété pour sa société anonyme, une filature de chanvre et d'étoupes. Il fait démolir le moulin pour implanter une annexe et augmenter les quantités traitées dans l'usine. Elle est plus vaste que le moulin initial et surélevée d'un étage. La roue hydraulique est modifiée pour être plus large. De nouvelles constructions complètent l'ensemble. En 1844, la société, déficitaire, est rachetée par Louis de Saint-Évron et Louis Richer-Levesque. En 1937, l'ensemble devient ensuite une usine de matériel d'électroménager. L'ancienne dérivation de la Sarthe est supprimée.

Vue de la filature d'Ozé
Lucien Beuret, libraire-
éditeur, Alençon, cliché LB, sd,
14 x 9 cm
AMA 4F14105



Le moulin de Lancrel

Situé dans le faubourg de Lancrel, construit sur la Briante, il a une réserve d'eau plus considérable que les autres moulins et donc une valeur locative supérieure. En 1834, le moulin est reconstruit.

Le moulin des Filles-de-Sainte-Claire

Peu après la Révolution, le citoyen Lesage a affermé un petit moulin qui sert à moudre le grain de la communauté des Filles de Sainte-Claire. Le moulin ne fonctionne plus depuis 1811, il est conservé pour le prestige.

Le moulin du Guichet

Situé dans la Grande Rue, sur la rivière de la Briante, il est affermé à 850 francs. L'ordonnance royale du 31 décembre 1834 autorise Louis Parat de Chalandray et de Villette à conserver l'usine, et les oblige à exécuter les travaux pour prévenir les inondations. Le 23 juin 1857, le moulin est mis en vente sur licitation et acheté par la Ville d'Alençon pour exécuter des travaux d'assainissement dans la Grande Rue et dans la rue aux Sieurs. À partir du 1^{er} juillet 1863, le moulin n'est plus exploité.

Affiche annonçant la
mise en location du
moulin à partir du
1^{er} juillet 1863
imprimerie Marguerite
Dupré, 8 rue du Collège
AMA 6F1874



Le moulin du Guichet
carte postale n° 138, MCFL
Issy (Seine), date d'utilisation
5 octobre 1911, 14 x 9 cm
AMA 4F14745



Site d'Ozé, société
Moulinex, barrage
coll. particulière Payen
4NUM 29279

L'eau dans la vie quotidienne

Usages domestiques et professionnels

La Sarthe est exploitée par une soixantaine d'usines qui utilisent sa force hydraulique (blanchisseries de fils, moulins, manufactures) ainsi que pour l'agriculture, fertilisant les prairies et abreuvant les animaux.

Les manufactures et industries

Les mutations industrielles se sont accélérées, précipitant le déclin de l'industrie textile. Les sites industriels que la présence des cours d'eau avait fait naître se sont vidés peu à peu de leurs hommes et de leurs outillages. Depuis les années 1980, il existe une prise de conscience que les activités humaines jouent un rôle sur les équilibres de la planète et confirment l'évidence des conséquences des pollutions sur la qualité de l'eau.

Les moulins

Du Haut Moyen Âge au XIX^e siècle, la sécurité alimentaire de la ville repose sur le bon fonctionnement des moulins hydrauliques travaillant à moudre le blé nécessaire à l'approvisionnement en pain. Localisé près de l'eau d'une rivière, sur le bief, le moulin est généralement un bâti modeste, jusqu'au milieu du XIX^e. Le moulin est en perpétuelle activité, c'est une des raisons des problèmes qui opposent les meuniers aux habitants et riverains voisins. Le propriétaire ne cesse de moudre, il détourne l'eau, en arguant du droit d'en disposer, ce qui implique des litiges. En cas de sécheresse, la force hydraulique

n'est pas suffisante pour actionner la roue. À l'inverse, en cas de crue, la roue est noyée et ne peut pas non plus tourner.

Les moulins sont également régulateurs du débit de la rivière. Chaque moulin est dépendant de l'autre, puisque c'est le meunier qui gère les ouvertures ou les fermetures des vannes et des déversoirs. Il est soumis à un règlement d'eau. La mise aux normes implique une période de travaux et les

mauvais niveaux des déversoirs engendrent automatiquement une répercussion sur le moulin et les propriétés riveraines situés en aval.

Les données chiffrées relevées dans le cadastre napoléonien de 1819 notifient la présence de 7 moulins hydrauliques à l'intérieur de la ville. Le pain constitue un des aliments essentiels. Les moulins à farine sont donc indispensables à la ville, mais ils n'assurent pas le ravitaillement intégral. Le moulin de Sarthe et le moulin de Lancel semblent un peu plus prospères, ils sont entièrement reconstruits et agrandis.



Le moulin d'Hauterive (Orne)

édition L. Héroult, date d'utilisation
10 août 1967, 14,5 x 10,5 cm
AMA 4F13732



Les vannes du moulin
du Chevain (Sarthe)

édit. Bellanger, Courteille-
Alençon, date d'utilisation
30 septembre 1909, 14 x 9 cm
AMA 4F13509



Le moulin de Goyer
(Mieuxcé, Orne)

photo Charrovin, date
d'utilisation 4 août 1961,
14 x 9 cm
AMA 4F13784

[illegible]

Salubrité et hygiène

ça coule de source
le patrimoine
s'infiltre

Une exposition des
archives municipales d'Alençon

Ville
d'Alençon

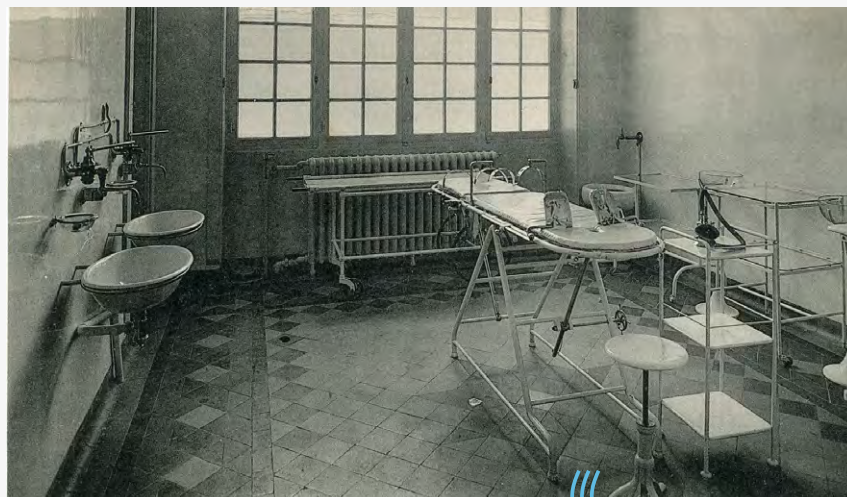
Damien
Association
Histoire &
Patrimoine



"Achetez le timbre antituberculeux",
affiches du Comité national de
défense contre la tuberculose (1933
et, en bas, 1945)
60 x 80 cm, imprimerie des Beaux-Arts
AMA 6F1901 et 6F1903

L'éducation pour la santé, autrefois appelée éducation hygiénique de l'enfance, s'inscrit dans le prolongement d'un projet politique de l'hygiène publique ou santé publique, débuté au ^{xviii} siècle, époque de la Révolution industrielle où les conditions de vie liées à l'industrialisation se dégradent. L'État introduit alors la notion d'hygiène publique. La santé de la population du pays est sous sa responsabilité. La société du ^{xix} siècle est touchée par les épidémies telles que la

tuberculose, le choléra, la syphilis, la méningite ou la fièvre jaune et la médecine affirme que ces maladies sont évitables par la mise en place de mesures d'hygiène. Tous les regroupements humains sont alors étudiés : usines, casernes, prisons, hôpitaux, maisons d'aliénés... Mais l'une des collectivités à privilégier est l'école.



Hôpital-hospice d'Alençon,
pavillon Romet, la salle
d'opérations
carte postale n° 16, Ernest Le Deley (ELD)
éditeur, sd, coll. particulière Thoréton,
14 x 9 cm
AMA 6NUM917

Développement de l'assainissement

Aménagement d'un réseau d'égout

Pendant plus de trente ans, jusqu'en 1868, les études sur les questions d'assainissement de la Briante ont été systématiquement ajournées ou rejetées en raison des dépenses jugées excessives. Il revient à la municipalité de prendre des mesures efficaces pour assurer la salubrité de tout un quartier populaire de la ville. La question concernant l'assainissement coïncide avec la création d'une école de natation. Le projet consiste à faire construire un réseau d'égout de 4 233 m, d'assurer le drainage particulier

de chaque habitation pour les eaux ménagères et les fosses d'aisance, le déversement de ces matières dans les conduites d'égout et leur emploi dans l'agriculture.

En 1947, la ville d'Alençon est déclarée sinistrée par le ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme. Elle fait l'objet d'un plan de reconstruction et d'aménagement qui prévoit un projet de tout-à-l'égout et un projet de pompage en rivière. Les eaux sont en mauvais état chimique en raison des pesticides employés dans l'agriculture,

des produits phytosanitaires des particuliers et des nitrates liés aux activités industrielles du passé. Il devient vital de protéger les zones de captages.

Au-delà du captage, il est nécessaire de traiter l'eau pour éliminer les matières en suspension et les polluants afin qu'elle devienne potable et qu'elle soit conforme aux normes de distribution. Toutes les eaux usées, collectées par l'immense réseau d'égout sous la chaussée, sont acheminées jusqu'à la station d'épuration avant d'être rejetées dans le milieu naturel.

Construction de deux stations d'épuration

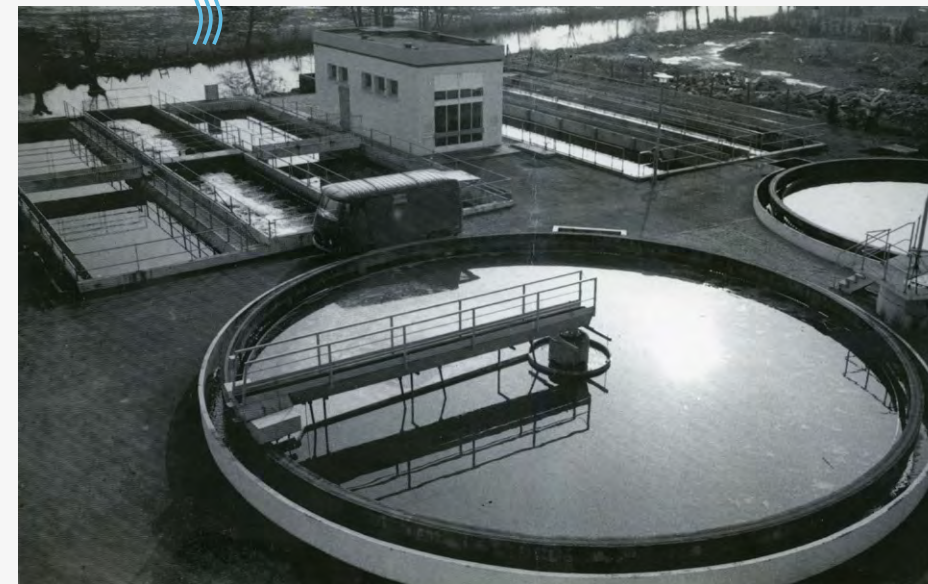
Le 22 décembre 1951, le conseil municipal d'Alençon propose une implantation en bordure de Sarthe, à l'extrémité du boulevard Koutiala. Le projet est approuvé le 8 juin 1954, à condition que les résultats du concours soient soumis au conseil départemental d'Hygiène et au Conseil supérieur de l'hygiène publique. Le 13 octobre 1960, le conseil municipal approuve le projet d'agrandissement de la station et une deuxième station d'épuration est construite à Courteille, rue d'Échauffour, pour une mise en service prévue en 1965. À partir de 1973, la station d'épuration de Guéramé est insuffisante et vétuste, la municipalité décide de la reconstruire sur le même emplacement.

Le 1^{er} janvier 1970, la Ville d'Alençon décide de confier la gestion du service des eaux et l'assainissement au district urbain de l'agglomération alençonnaise.

Station d'épuration de
Courteille
Direction de la communication, 1974
AMA 17F12277



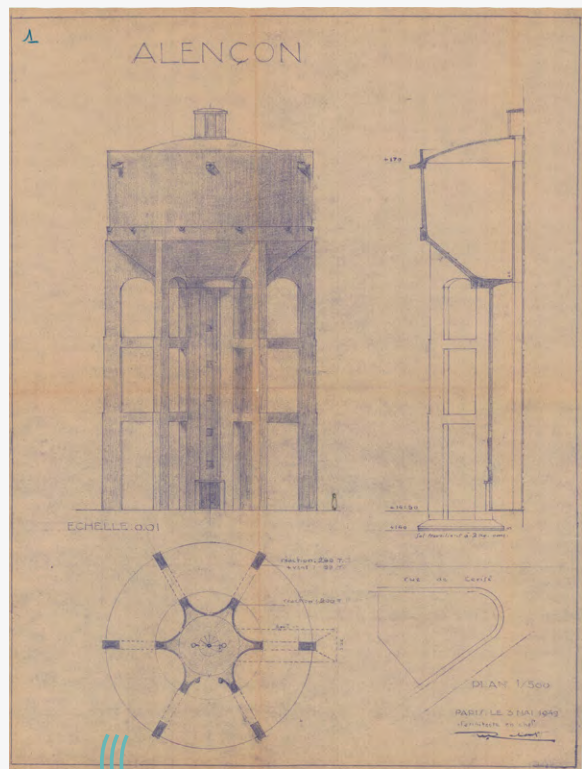
Station d'épuration d'ouest
(boulevard Koutiala)
Direction de la communication, sd
AMA 17F13431



Projet de nivellement et de
pavage de la Grande Rue
plan aquarellé, M. Campin,
105 x 69 cm, 1863
AMA 1F195

En haut : arrêté municipal
du 7 mars 1892 ordonnant
la suppression des fosses
d'aisances sur la Briante
affiche, imprimerie E. Renaut-de-
Broise, AMA 6F1868



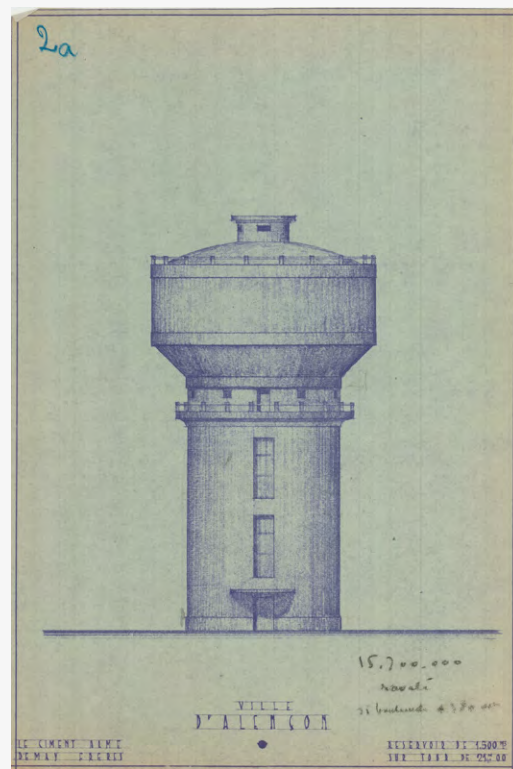


Projet de réservoir de 1500 m³ rue de Cerisé

à gauche : avec tour centrale. Plan de façade, plan et élévation, Robert Lebout, éch. 1/100° et 1/500°, 3 mai 1949 AMA 17F14676

au centre : avec tour centrale. Plan de façade, Robert Lebout, 15 mai 1949 AMA 17F14677

à droite : avec tour latérale. Plan de façade et plan masse, Robert Lebout, éch. 1/200°, octobre 1948 AMA 17F14681



Une seconde phase d'édification après 1945

Il existe trois périodes de construction de châteaux d'eau après la Seconde Guerre mondiale.

Les deux réservoirs de Courteille (1950) (1 500 m³)

Les châteaux d'eau jumelés de Courteille sont situés à l'angle de la rue de Cerisé et de la rue des Réservoirs. La situation en ville implique une solution urbaine et une étude. L'emplacement pose des problèmes du fait des souvenirs des bombardements de 1944, des risques encourus en cas de nouveau conflit et de la proximité de la gare. Le problème de l'esthétisme est également évoqué : une partie du conseil préfère une construction à proximité de la nouvelle usine des eaux, en périphérie de la ville.

En février 1947, l'architecte ingénieur Ducatel constate la faiblesse du débit d'eau et que, de ce fait, les derniers étages des nouveaux immeubles ne sont pas desservis. En octobre 1948, l'architecte Lebout envisage deux projets :

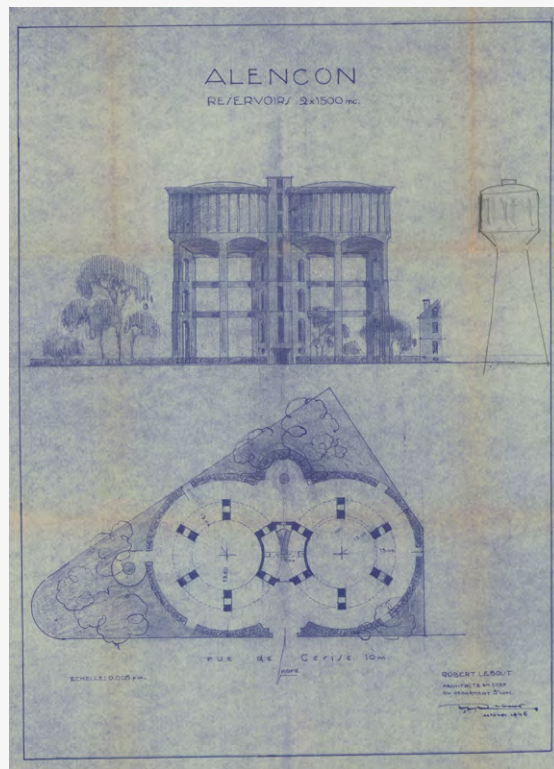
- un château d'eau classique en béton coffré, un réservoir aérien à pilier central relié qui peut être situé dans une zone industrielle ou sur une voie d'accès mais pas dans un quartier de petites maisons où il faut davantage masquer la fonction.
- un château d'eau à ossature ajourée en béton armé, système Hennebique, constitué d'une cuve à fond plat portée par des poutres disposées radialement et une structure ajourée en poutrelles de béton armé.

Les trois réservoirs de Saint-Paterne (1960)

La structure du château d'eau redevient apparente, c'est le développement du type « champignon » où on cherche à intégrer harmonieusement le pied et la cuve dans un même ensemble. Les trois châteaux d'eau d'Alençon sont réalisés sur la commune de Saint-Paterne en 1967 par l'architecte Maurice Novarina, associé à l'architecte ingénieur Serge Ketoff.



Les abattoirs
DR, 1990
AMA 17F1145



une profondeur pour la cuve de 8 mètres qui doit être placée à une hauteur de 35 mètres. La décision d'exécuter trois châteaux d'eau au lieu d'un est prise principalement pour des raisons d'entretien et d'échelonnement de la dépense, car, d'une part, le coffrage glissant peut être employé pour les trois ouvrages et, d'autre part, il permet de les réaliser successivement. L'ensemble a reçu le label « Patrimoine du xx^e siècle » en 2005.

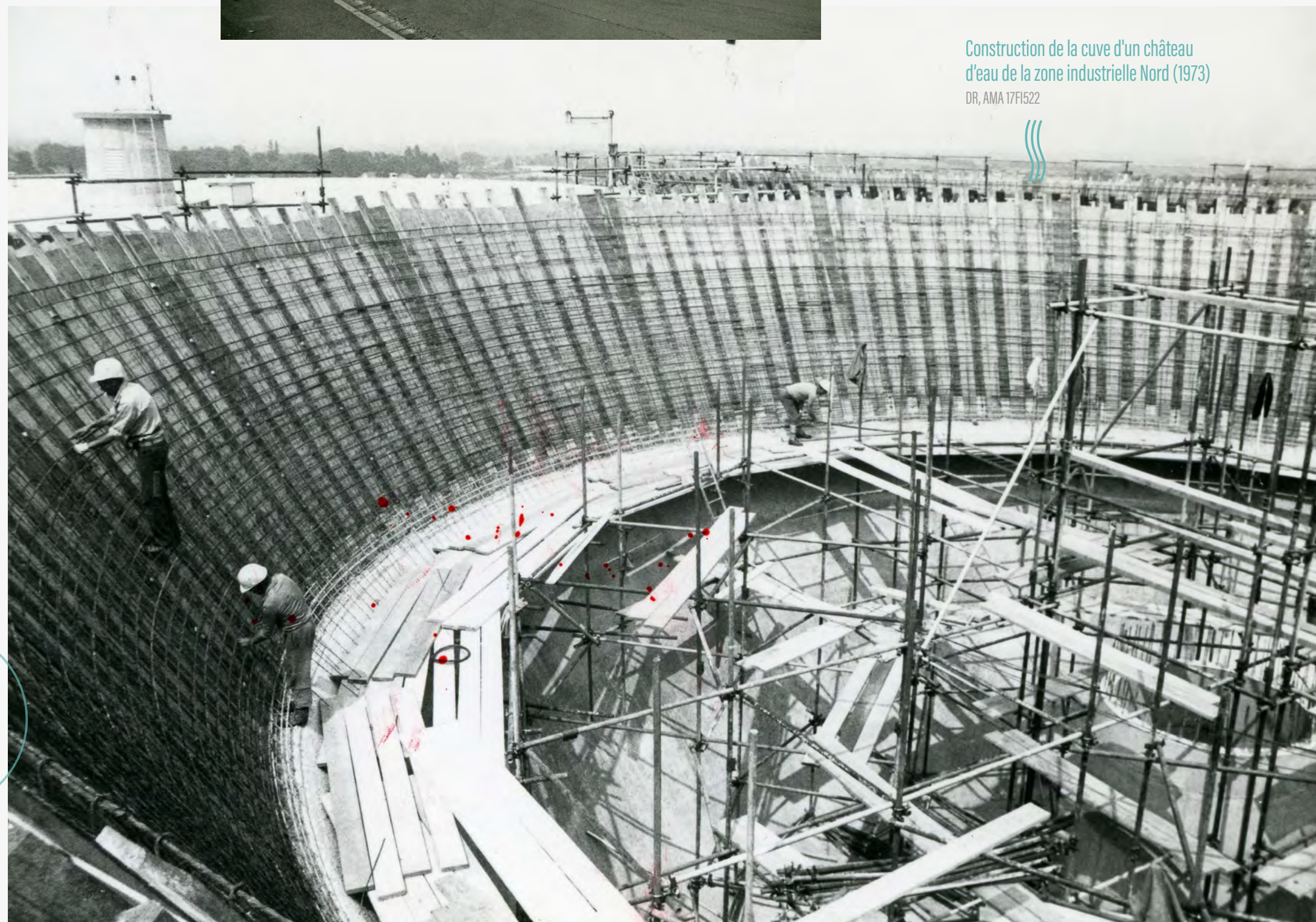
Les trois réservoirs dits de la Zone industrielle Nord (ZIN) (1973)

Trois autres réservoirs semblables au premier trio sont situés rue Lazare-Carnot. Ils deviennent au xx^e siècle des points de repère dans l'espace grâce à leurs architectures caractéristiques alliant fonctionnalité et esthétique. D'édifices jugés peu esthétiques et peu compris, ils deviennent patrimoine industriel labellisé « Architecture contemporaine remarquable ». Leur valeur patrimoniale est diverse : au titre de l'histoire et de la mémoire du développement des réseaux de distribution d'eau dans la période 1860-1930, au titre de l'histoire des arts et des techniques pour la diversité des procédés et des décors, au titre de l'aménagement urbain pour leur fonction de repère et leur impact visuel dans la ville.

Les établissements Baron, zone industrielle Nord
sd, AMA 17F1280



Construction de la cuve d'un château d'eau de la zone industrielle Nord (1973)
DR, AMA 17F1522



Château d'eau rue Lazare-Carnot
DR, 1973
AMA 17F1523



Les réservoirs sur tour, de drôles de châteaux

Les châteaux d'eau ferroviaires et industriels

C'est au cours de la deuxième moitié du xix^e siècle, avec la croissance de la ville industrielle, que les besoins en eau augmentent considérablement. La demande est d'abord industrielle et ferroviaire. Pour remplir rapidement les chaudières des locomotives à vapeur, les compagnies de chemin de fer doivent équiper les gares de réservoirs d'eau. Le château d'eau, souvent d'assez faible hauteur, devient un élément du paysage ferroviaire. En 1873, Jean Monier, cimentier rocailleur, exécute — suivant son système en ciment et fer — un réservoir d'alimentation sur un support en maçonnerie de forme cylindrique posé sur un pilastre de 6 mètres de hauteur, pour le compte de la compagnie des chemins de fer de l'Ouest, à la gare d'Alençon. La cuve est à ciel ouvert et a une contenance de 185 mètres cubes environ.

Intérieur de la gare
vers 1910

carte postale n° 71, édition
LL (Lévy fils et c°), date
d'utilisation 1912, 14 x 9 cm
AMA 4F1671



L'eau est indispensable dans de nombreux processus de fabrication industrielle et les usines doivent s'équiper de réservoirs. Les activités industrielles de transformation sont responsables de forts prélèvements en eau. Une eau peu traitée est suffisante pour vaporiser ou échanger de la chaleur, pour chauffer ou refroidir, pour laver, évacuer des déchets, rincer, transporter, électrolyser, usiner, maintenir sous pression... Le système de canalisations et de puits devient rapidement insuffisant. À partir de 1850, le moteur à vapeur et la chaudière font leur apparition à Alençon.

Le château d'eau du quartier Valazé

Avec son lavoir attenant, il permet à la caserne d'être autonome.

Caserne, quartier Valazé
(14^e-Hussards), les cuisines
et le réservoir
carte postale, date d'utilisation
14 novembre 1911, 14 x 9 cm
AMA 4F14207



Avis d'ouverture d'un concours pour la
construction de 5 réservoirs destinés à
l'amélioration de la distribution d'eau
Imprimerie Corbière et Jugain, 20 mars 1936,
60 x 70 cm, AMA 6F149



Château d'eau chemin
des Planches, occupé
par Emmaüs
1988
AMA 17F1525

Le château d'eau de la
société Proult (en bas à
gauche) et le réservoir
aérien de la société
Moulinex (en haut à
droite)
1990
AMA 17F1127

Les premiers châteaux d'eau publics

Les diverses sources alimentant la ville d'Alençon ne disposent pas du débit suffisant pour approvisionner les premiers immeubles et assouvir les besoins d'une population croissante. En 1934, Georges Dubourg, ingénieur conseil, est chargé d'améliorer le système par la mise en place d'une conduite de refoulement et la construction de cinq réservoirs aériens, soit une capacité supplémentaire de 2400 m³ de réserve en eau potable. Les réservoirs placés en hauteur permettent de fournir la pression suffisante pour alimenter les différents immeubles.

En 1936, la Ville d'Alençon lance un concours. L'avis mentionne les projets de construction d'un château d'eau de 700 m³ chemin des Planches (diamètre cuve 12,60 m, hauteur tour 14,40 m), un second de 1 000 m³ aux Châtelets (d. cuve 18,20 m, h. tour 4,90 m), un troisième de 300 m³ près du passage à niveau de Courteille (d. cuve 9 m, h. tour 13,80 m), un quatrième de 300 m³ rue des Fabriques (d. cuve 9m, h. tour 16,20 m) et un cinquième de 300 m³ boulevard Duchamp (d. cuve 16,80 m, h. tour 9 m).

L'entreprise Larbanet est chargée de la construction. Ils sont tous situés à l'ouest, sur les points les plus élevés de la commune et rattachés à un système de pompage. Ils sont bâtis selon le modèle de type Monnoyer. Le système permet l'édification de cheminées et de châteaux d'eau au moyen d'éléments préfabriqués en béton armé. Cette technique inédite se veut une alternative aux cheminées coulées sur place, difficiles à réaliser. Elle permet une rapidité de montage, la légèreté et un coût modique.

À la même époque, les entreprises industrielles comme les sociétés Proult et Moulinex font élever des réservoirs sur tour en béton armé.

Démolition du château
d'eau des Châtelets

1994, collection particulière de
M. Fournier
AMA 6NUM4161





Le réservoir des
Châtelets

23 mai 2019, photo Olivier Héron
AMA 4NUM19161

Les réservoirs enterrés et canalisations

Ancêtre du château d'eau, depuis la généralisation de l'usage des pompes puissantes, le stockage de l'eau se fait dans des réservoirs enterrés.

Le réservoir des Châtelets

Après l'acquisition et la canalisation de la source de Launay, le projet de distribution de l'eau potable débute avec la construction d'un premier réservoir, réalisé par Jacques Isidore Lefèvre, situé chemin des Châtelets. Sa caractéristique géographique est importante car il se trouve sur le point le plus haut de la ville, pour une distribution par gravité de l'eau. Il est inauguré en 1892.

Le réservoir des Châtelets est divisé en deux compartiments d'une contenance chacun de 900 mètres cubes soit 2 250 litres. Ils ont une profondeur de 4 mètres et peuvent être liés ou isolés au moyen de vannage. Chaque réservoir est muni d'une échelle métrique graduée. Palais souterrain, porté par des voûtes en moellons de granit appareillés.

Projet de réservoir de
1 500 m³ à construire au
lieu-dit Les Châtelets
(extraits)

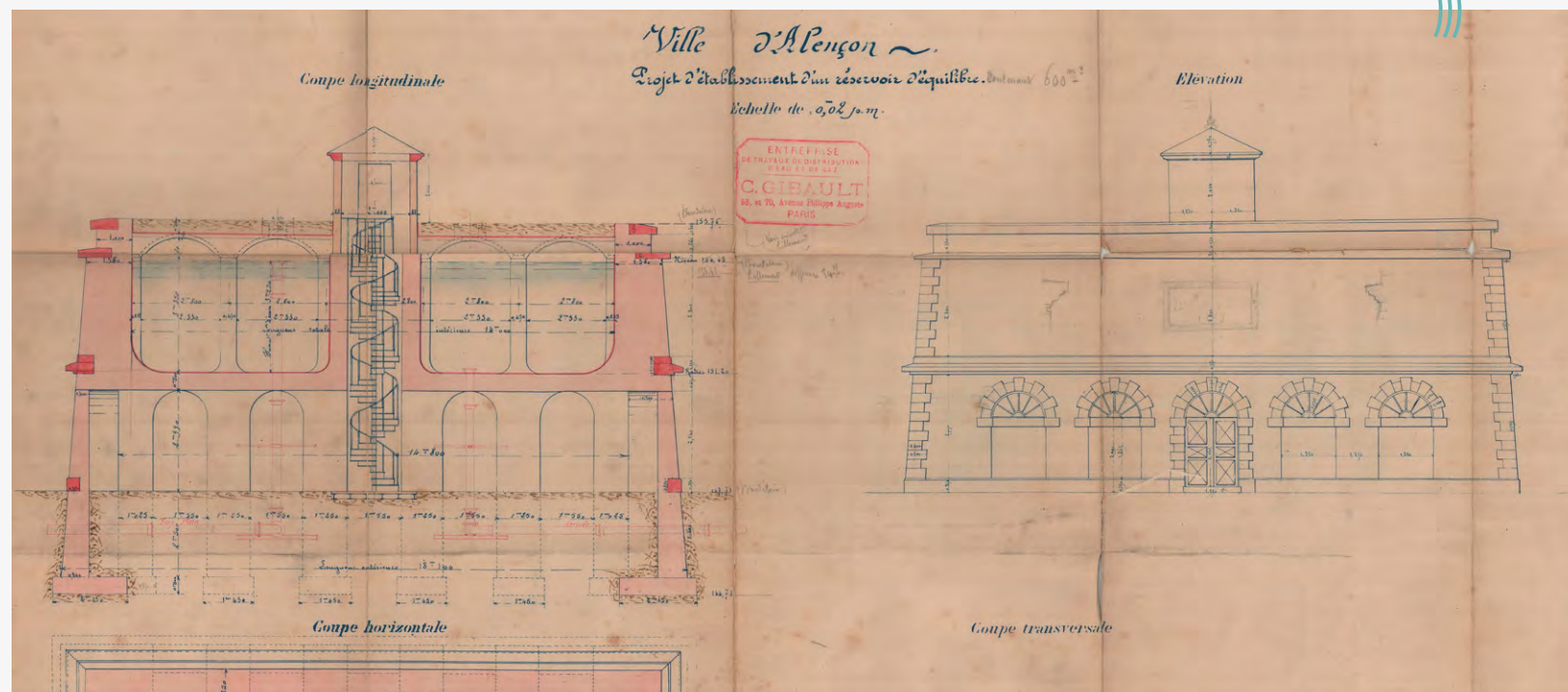
coupe, plan, façade principale,
Charles Gibault, 16 août 1885,
éch. 1/100^e, 118 x 74,3 cm
AMA 1F114628



Ce bassin couvert est destiné à stocker l'eau de la source pour pallier les manques pendant les périodes de sécheresse. Il permet de réguler le débit des fontaines publiques afin qu'elles puissent être fonctionnelles toute l'année. Il constitue également une retenue d'eau disponible en cas d'incendie. Ainsi, le 22 octobre 1904, 162 500 litres d'eau du réservoir ont été utilisés pour éteindre l'incendie Tessier entre minuit et 4 heures du matin.

Projet d'un réservoir d'équilibre
de 600 m³ boulevard de
Strasbourg (extrait)

coupe longitudinale, coupe horizontale,
coupe transversale, élévation, Charles
Gibault, 26 mai 1893, éch. 1/200^e,
73,5 x 58 cm
AMA 1F114620



Le réservoir du boulevard de Strasbourg

Situé en rive du boulevard de Strasbourg, à proximité du champ de Foire, à côté du Manège de la caserne Valazé, ce réservoir d'équilibre est d'une contenance de 600 mètres cubes, soit un volume d'eau de 2 000 litres.

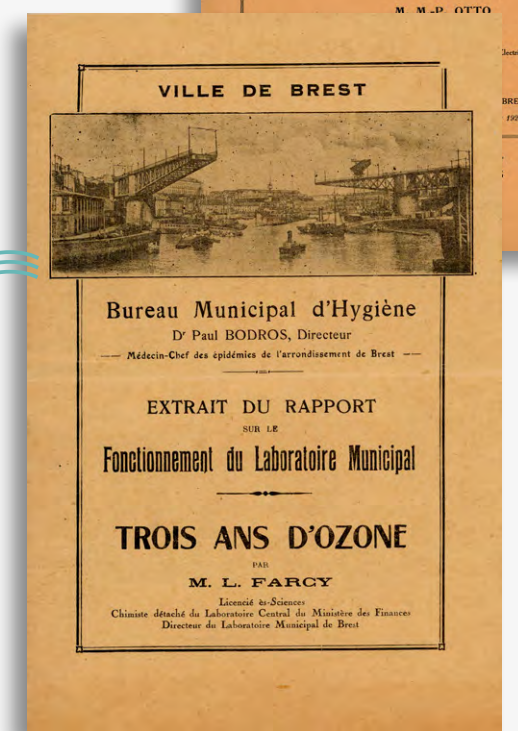
Construit par Jacques Isidore Lefèvre, il est relié à celui des Châtelets par les canalisations et réceptionné le 13 octobre 1894. Il distribue la route d'Argentan, la rue Cazault, le boulevard de Strasbourg et la rue Demées.

Dès 1875, De la Tournerie envisage de réunir l'eau des sources dans un réservoir assez élevé. Surexploitées, les sources acquises en 1870 ne comblent plus suffisamment les besoins. Confronté à une évolution démographique croissante et à une multiplication des usages, le premier forage atteint très rapidement ses limites. En 1905, une nouvelle étude du rendement des sources et de la consommation d'eau est menée.

Le 16 décembre 1929, la Ville prévoit le captage des eaux de la Sarthe en amont de Courteille, la filtration, la stérilisation et le refoulement de l'eau dans deux nouveaux réservoirs de 750 m³ chacun,

situés au Petit Bel Air. De ces réservoirs, les eaux sont amenées au moyen d'une conduite d'adduction pour l'alimentation des quartiers hauts alors que l'autre partie (quartier bas) continue à être alimentée par les eaux de source de Launay qui peuvent être polluées. Pour pallier à cet inconvénient, des études sont menées sur l'utilisation de l'ozone de 1925 à 1932. Une usine de stérilisation est établie à côté du réservoir des Châtelets en juin 1930, permettant le traitement de la totalité des eaux des sources de Launay.

Adduction
complémentaire d'eau
potable pour la ville
d'Alençon, enquête
auprès d'autres villes
concernant l'utilisation
de l'ozone
notice, 1928
AMA 3N27



Faubourg de Courteille
carte postale, maison des Magasins
réunis Alençon édition
AMA 4F16502

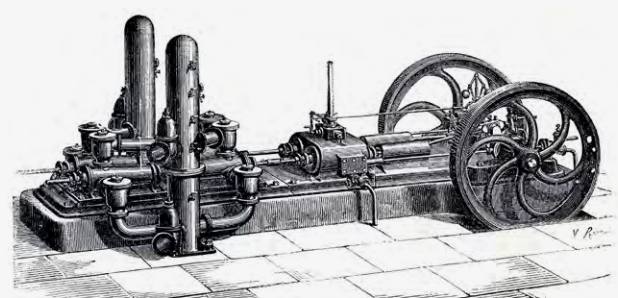
Les nouvelles sources acquises par la Ville dans les années 1870, un patrimoine communautaire

À la fin du ^{xix}^e siècle, des études sur les possibilités d'alimenter la ville d'Alençon en eau potable sont menées par Humbley, ingénieur en chef des ponts et chaussées, chargé du service des eaux de la Ville de Paris. Il propose trois solutions de captage : les sources du moulin de Launay, la source du Sortoir ou la source d'Essai. Il procède ensuite à une étude concernant la qualité des eaux, la quantité et le meilleur mode d'adduction à mettre en place. Il est possible de faire couler l'eau dans des aqueducs dont les coûts ne dépendent que de la distance à franchir mais les eaux de la Sarthe et de la Briante sont trop basses, il convient donc de les relever au moyen de machines à vapeur, ce qui peut se révéler très onéreux.

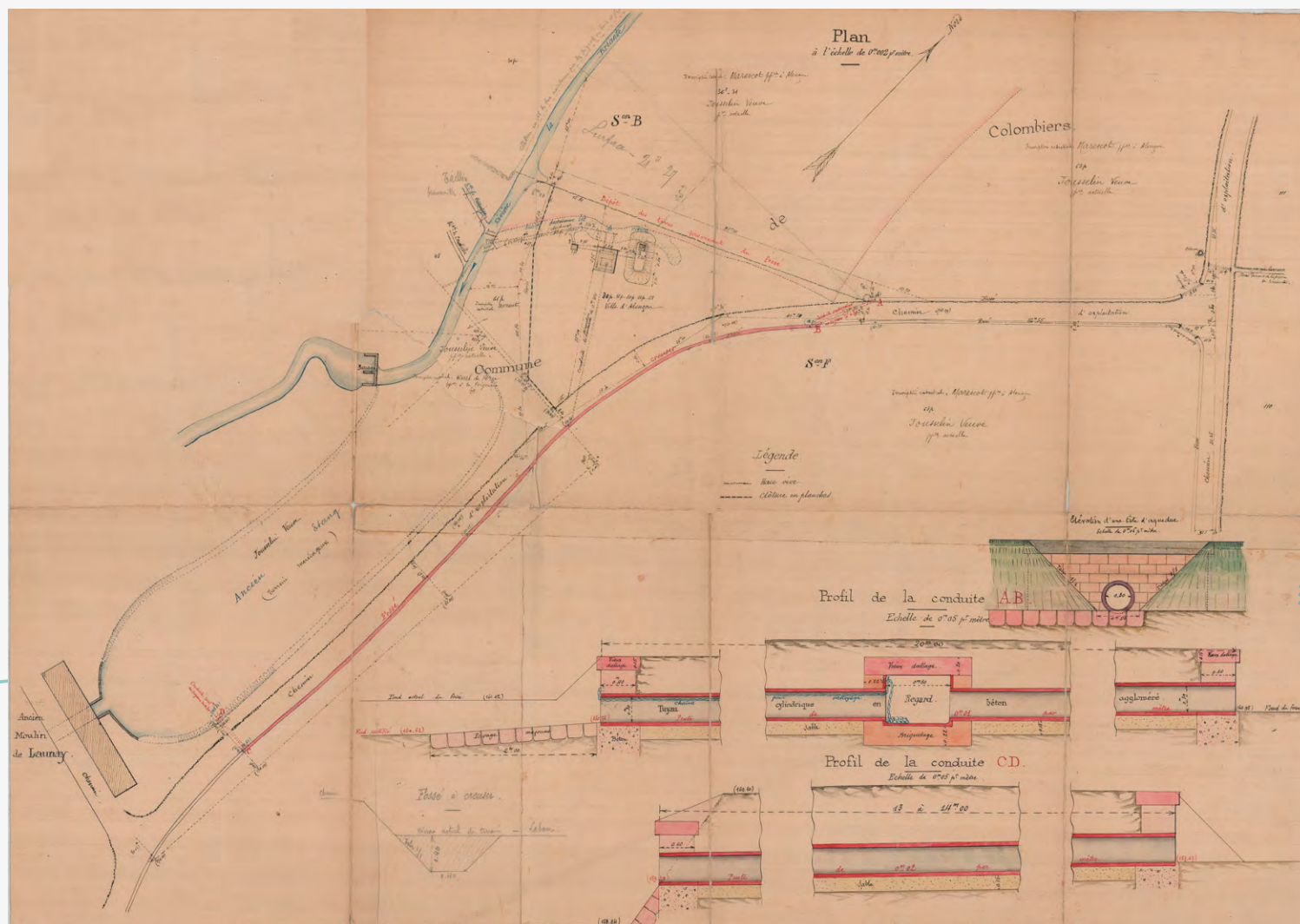
Les recherches effectuées en 1885 par la Maison Gibaut de Paris lors de la première alimentation ne permettent pas d'entrevoir

la possibilité de trouver des sources suffisamment abondantes dans un rayon restreint pour alimenter la ville en eau potable. Les investigations sont entreprises dans un rayon plus étendu jusqu'au massif de la forêt d'Écouves. Un jaugeage sur huit sources est réalisé. La source d'Essai est qualifiée de mauvaise qualité pour les usages domestiques en raison de sa teneur en sels de chaux. Charles Gibault préconise dans un premier temps le recours aux sources de Guéramé. Ce projet est rapidement abandonné car elles passent sous l'abattoir et le cimetière, ce qui remet en cause leur qualité. Le débit de la source du moulin de Launay est trop faible. La source du Sortoir est de qualité satisfaisante mais la faiblesse de son altitude nécessite l'emploi de machines pour la relever. Le projet de dérivation et de distribution des eaux des sources du moulin de Launay semble être la meilleure solution.

1 - période durant laquelle le débit d'un cours d'eau est exceptionnellement faible



Une machine élévatoire
dessin
AMA 3N11



Les sources de Launay

Le premier apport en eau potable de la ville provient d'un projet de dérivation des sources de Launay, sur le territoire de Colombiers, par un captage à 4 mètres de profondeur. Après une enquête publique lancée en juillet 1890, la Ville acquiert les terres et les sources par voie d'expropriation en juillet 1891.

L'eau est ensuite amenée par une canalisation vers un premier réservoir d'équilibre au lieu-dit des Châtelets construit à la même époque. En 1890, la Ville complète le dispositif en achetant les sources de la Briante. Les travaux se terminent en 1892. Les sources de Launay fournissent en eau potable les communes d'Alençon (jusqu'en 1945), de Colombiers (jusqu'en 1993), de Valframbert et de Damigny (jusqu'en 1967).

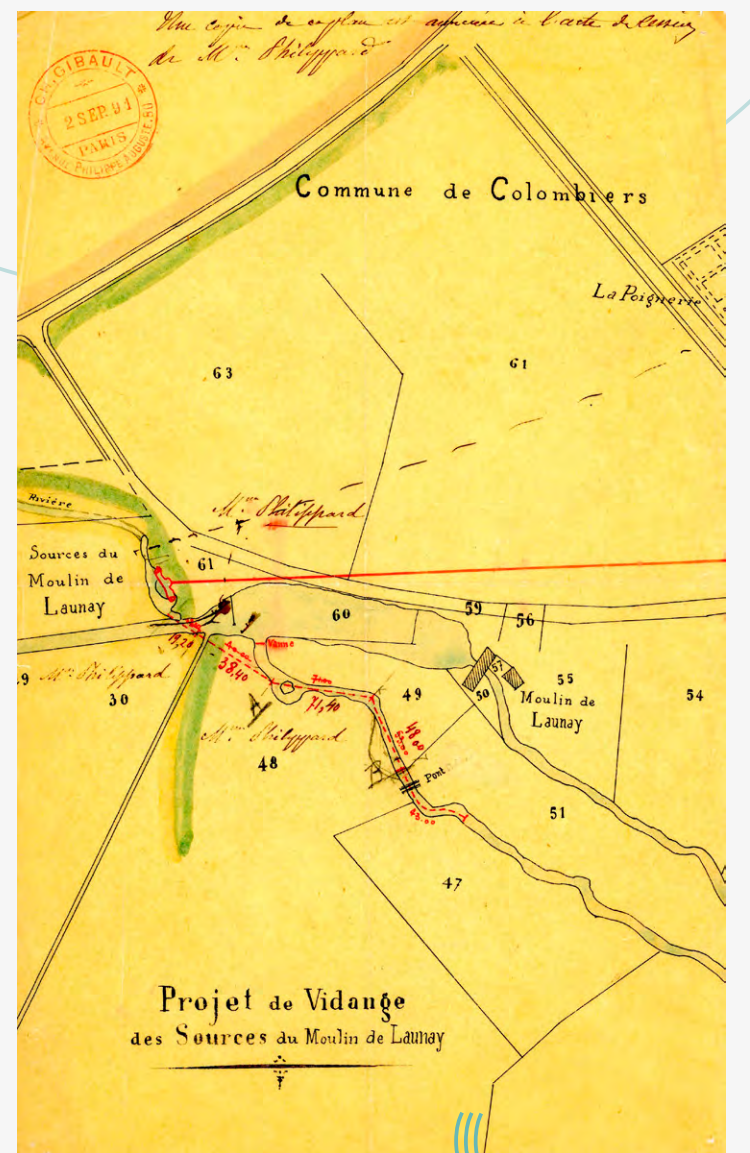
En août 1892, le service des eaux de la Ville d'Alençon est créé et inauguré. Le service est chargé des futures constructions du réseau d'alimentation en eau et de son exploitation.

Les sources de Cuissai, de Colombiers, de Semallé

La Ville propose d'accentuer les recherches vers la captation de la source de Cuissai et au nord du hameau des Vignes sur la commune de Colombiers. Cependant, en 1921, les sources sont asséchées. De nouveaux projets de captation de sources sont prévus aux environs d'Alençon, à Semallé et au ruisseau de Segris, mais la collectivité est confrontée aux protestations des agriculteurs.

Reportage
photographique sur
le ruisseau de Cuissai
2 mars 2021,
photo Olivier Héron
AMA 4NUM26562

Colombiers, rivière de la
Briante, détournement
des eaux d'un fossé
longeant le terrain de
protection des sources
de Launay
plan et profils, Helbrocq,
5 juin 1912, éch. 1/20^e
AMA 1F114622



Captation des eaux de
sources de Launay,
acquisition par voie
d'expropriation des terrains
et sources appartenant à
M^{me} Philippart
plan, 1891
AMA 3N14

De la nature au robinet

Aménagement d'un réseau pour alimenter la ville en eau potable

Les corvées d'eau, insatisfactions populaires et pétitions

Les puits, les pompes et les fontaines

Jusqu'à la fin du ^{xix}^e siècle, l'eau est fournie par un puits situé dans la cour ou au beau milieu de la chaussée. Elle n'est pas de bonne qualité et se trouve à proximité de lieux que l'on peut qualifier d'insalubres. Une fois puisée, il faut encore la mener jusqu'à la maison et parfois la monter aux étages. Pour les plus nantis, le porteur d'eau se charge du transport jusqu'au domicile, moyennant rétribution. L'*État des puits et des fontaines de 1810* précise les améliorations qui peuvent être réalisées. L'architecte Delarue décide le remplacement de certains puits par des pompes. L'arrêté du 12 septembre 1812 autorise l'installation de pompes à Montsort, rue Étoupée, aux Étaux, rue du Jeudi et place du Collège sur les anciens puits. À partir de 1818, certaines pompes sont installées pour l'usage exclusif de certaines professions — comme dans la poissonnerie ou la tuerie (l'abattoir).

En 1892, la ville d'Alençon compte 62 puits publics et 100 privés. Suite au manque d'approvisionnement en eau, le 1^{er} septembre 1920, Esnault, maire d'Alençon, fait remettre en service les anciennes pompes publiques. Elles sont supprimées définitivement en 1939.

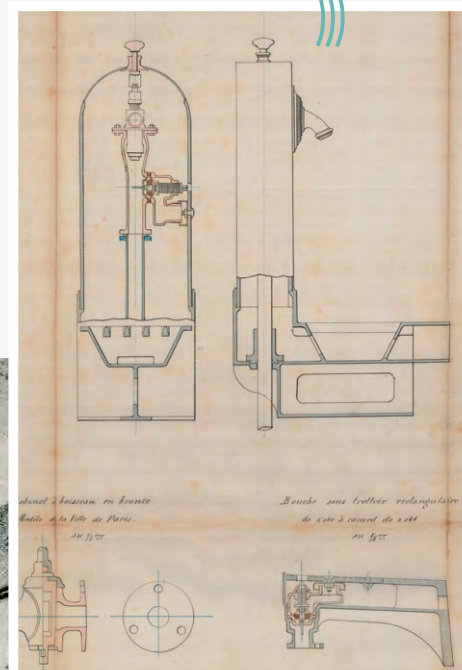


Place à l'Avoine
détail carte postale
n°93, la C.P.A. Paris,
sd, 14 x 9 cm
AMA 4FI4578



Détail d'un plan
de 1819 figurant la
fontaine Saint-Isige
AMA 1G3

Appareils de fontainerie
pour un projet de
distribution d'eau à
Alençon (détail)
Charles Gibault, 16 août 1885
AMA 1FI14629



Vieil Alençon, la place du
Puits-des-Forges
carte postale, Peslier-Greslebin
édition, date d'utilisation 1912,
14 x 9 cm
AMA 4FI4520

Les bornes-fontaines

En 1849, la première borne-fontaine est aménagée dans la rue Saint-Lazare, faubourg de Montsort. En 1891-1892, la collectivité installe les canalisations nécessaires pour desservir les rues. Elle fait installer six nouvelles bornes-fontaines à repoussoir sur la voie publique (rue du Cygne, place du Palais, à l'angle de la rue Labillardière et de la rue Cazault, rue de Mamers, à l'angle de la rue Bonnette et de la rue du Château, à l'angle de la rue du Parc et des Promenades) et cinq bouches de lavage supplémentaires (à l'angle de la rue du Collège et de la place à l'Avoine, à l'angle de la rue de Lancrel et de la rue Jullien, rue Saint-Léonard, face au café de la Rotonde et en haut de la rue de l'Écusson à proximité du bureau de l'Octroi).

En 1904, il existe 108 bornes-fontaines, ce qui semble considérable pour une population de 16 000 habitants selon les remarques de la municipalité. En 1952, il ne reste que 9 bornes-fontaines.



Niche vide de l'hôtel de
Boyville, à l'angle de la rue
des Filles-Notre-Dame et
de la rue du Collège
AMA 4FI4020

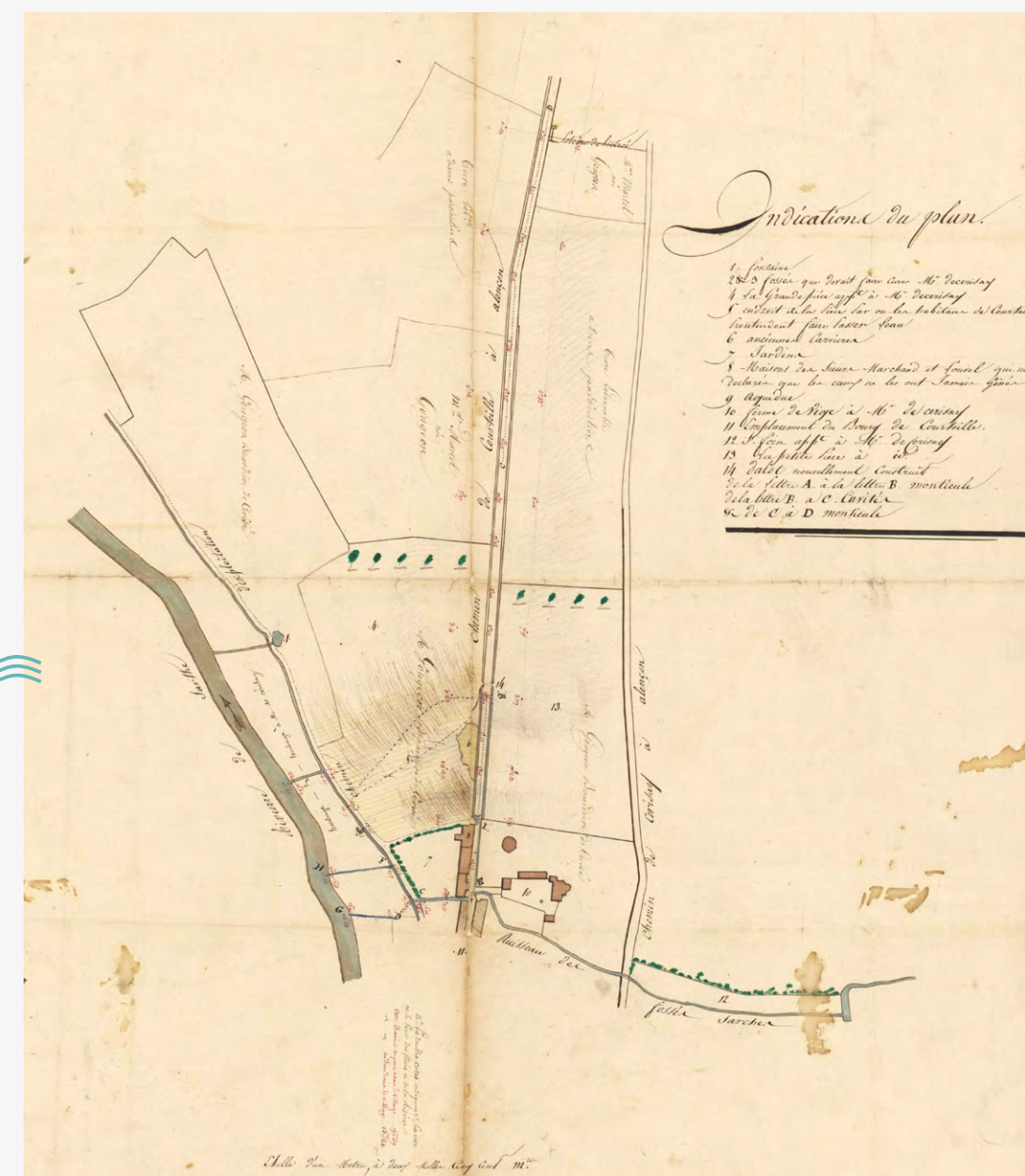
La fontaine Saint-Isige

Dans l'*État de 1811*, seule la fontaine Saint-Isige est mentionnée. Il s'agit d'un édicule¹ de distribution d'eau simple, comprenant une bouche d'où l'eau s'écoule dans un bassin.

La fontaine Guénette

Elle se situe «sur le bord du chemin qui conduit à l'église», sur le côté de la rue Principale du faubourg de Courteille. Elle forme, un peu avant d'arriver à la rivière, un abreuvoir où les habitants y mènent leurs animaux. Un barrage empêche les bestiaux de venir boire dans le bassin, seul endroit propre pour procurer de l'eau aux habitants du quartier.

Curage des eaux à Courteille (1822)
plan aquarellé, 65 x 65 cm
AMA 1FI0018



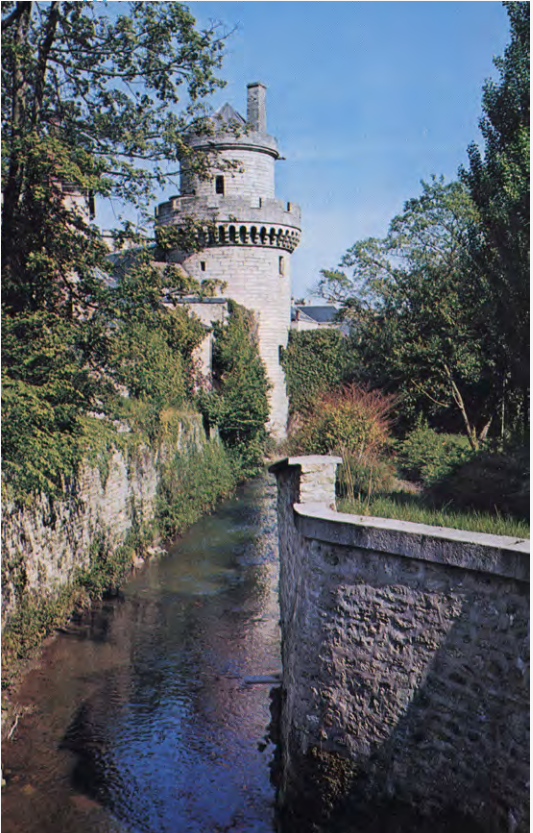
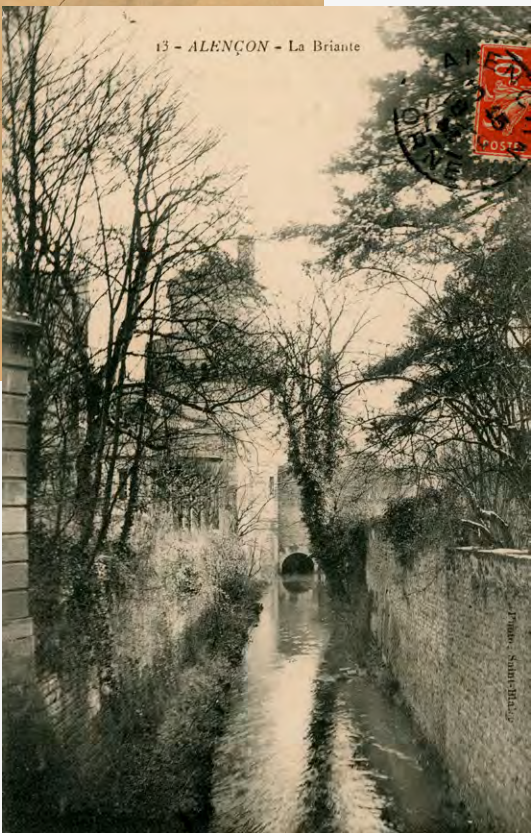
1 - édicule : petite construction dans l'espace public



La Briante et la Tour couronnée

à gauche : carte postale n° 13,
photo Saint-Blaise
AMA 4FI4736

à droite : photo Direction de la
communication
AMA 17FI506



La Briante

Assainissement de la
Briante, plan des deux
bras depuis la place
d'Armes jusqu'à la
vanne du moulin du
Guichet, Grande Rue
éch. 1/500^e, 5 janvier 1889
AMA 1FII4639

Depuis le cœur de la forêt domaniale d'Écouves, aux portes d'Alençon, la Briante coule sur une longueur de 16,9 km avant de se jeter dans la rivière la Sarthe.

La présence de l'eau a pesé sur l'histoire défensive d'Alençon, puisque la Briante, barrière naturelle contre toute intrusion étrangère, a déterminé l'implantation du château féodal des Ducs.

En 1772, suite à d'importantes inondations, le cours de la Briante est rectifié et canalisé en amont de l'actuel pont de la Briante, rue de Bretagne, derrière les terrains appartenant au collège des Jésuites. Les eaux de la Briante se

réunissent à partir du pont de Bretagne en un bras unique qui longe le
château par le sud, dans un chenal aménagé entre l'hôtel de ville et la
Caisse d'épargne.

A partir du château, la rivière est détournée de son cours naturel pour traverser la ville. La première dérivation a lieu par un déversoir en pierre de taille appelé «la Bique». Les eaux passent sous le pont du château et se divisent en deux bras, longeant d'un côté les murs d'enceinte de la ville par les Fossés de la Barre, puis s'en écartent pour rejoindre la Sarthe. De l'autre côté, elles traversent la rue de la Chaussée et se subdivisent encore en deux bras formant un petit delta, enserrant la petite île de Jaglology qui abrite depuis la fin du xv^e siècle le monastère des Filles-Sainte-Claire fondé par la duchesse d'Alençon Marguerite de Lorraine. Le premier bras

se dirige vers le moulin des Filles-dites-de-Sainte-Claire et le second se joint au premier avant le moulin du Guichet. Le barrage du moulin des Filles-dites-de-Sainte-Claire, situé sur le second, constitue un autre déversoir en pierre. À la suite du moulin du Guichet, les eaux de la Briante se divisent en plusieurs canaux qui se joignent séparément dans la Sarthe.

Pendant plus de 30 ans, des projets d'assainissement sont élaborés sans aboutir. En 1868, la municipalité propose l'aménagement d'un réseau d'égouts collecteurs, « des

cuvettes», dans les deux bras intérieurs de la Briante, et envisage un comblement de ceux-ci pour une meilleure ouverture des rues, des places, des squares, des marchés. Cette solution est connue sous le nom de marché de la Briante car il prévoit d'établir un marché place de la Magdeleine et un autre entre la rue aux Sieurs et la rue du Château.

En 1890, le bras gauche passe sous le théâtre et derrière la rue aux Sieurs pour rejoindre le bras droit derrière la Grande Rue dans l'ancienne retenue dite le bief ou moulin du Guichet. En 1900, la Briante est moins visible. En 1952, le bras compris entre la rue aux Sieurs et la rue du Pont-Neuf d'un côté et, la rue du Château et la rue de Sarthe de l'autre est asséchée. À la fin des années 60, cette partie de la rivière est busée pour le réaménagement du centre-ville.



Le château d'Alençon
collection E. Pasquis,
photographe-éditeur à l'Aigle
AMA 4FI96

Plan du grand parc d'Alençon
tel qu'il était en 1678



Le théâtre d'Alençon

carte postale n° 21, édit. Loyer-
Fontaine, lib, phototypie
A. Breger frère, Paris, sd,
14 x 9 cm
AMA 4FI5273



2 h ça coule de source le patrimoine s'infiltre Une exposition des archives municipales d'Alençon Ville d'Alençon Damien Association Histoire & Patrimoine

Les rivières à l'origine de l'implantation de la ville d'Alençon

Le site

Alençon se situe sur la limite du Bassin parisien et du Massif armoricain. Le centre de l'agglomération repose sur une faible épaisseur de terrains sédimentaires d'époque jurassique, tandis que le granit d'Alençon affleure à l'ouest immédiat de la ville à Saint-Germain-du-Corbéis, ainsi qu'à Condé-sur-Sarthe où a été exploitée jusque vers 1985 une carrière pour l'extraction du « diamant d'Alençon ». Connu dès le ^{xvi}^e siècle, il s'agit en réalité d'un quartz fumé qui est resté très populaire en joaillerie.

Bien que dominé par les plus hauts reliefs de la France du Nord-Ouest (forêt d'Écouves et forêt de Moultonne), le territoire communal d'Alençon est peu accidenté, son point culminant se trouvant à 152 mètres. Le point le plus bas (127 mètres) se situe à la limite du département de la Sarthe, de Saint-Germain-du-Corbéis et de Condé-sur-Sarthe.



Cristaux de diamant d'Alençon
musée de la maison d'Ozé,
photo R. Crolard, Alençon, sd, 14 x 9 cm
AMA 4FI3711



**Bords de Sarthe, Saint-Céneri-
le-Gérei à Saint-Léonard,
moulin de Trotté**
carte postale, collect. AY édit. Legagneux
AMA 4FI6491

**La Providence vue depuis
les tours du Champ-Perrier**
28 septembre 2015, Olivier Héron
AMA 4NUM23787

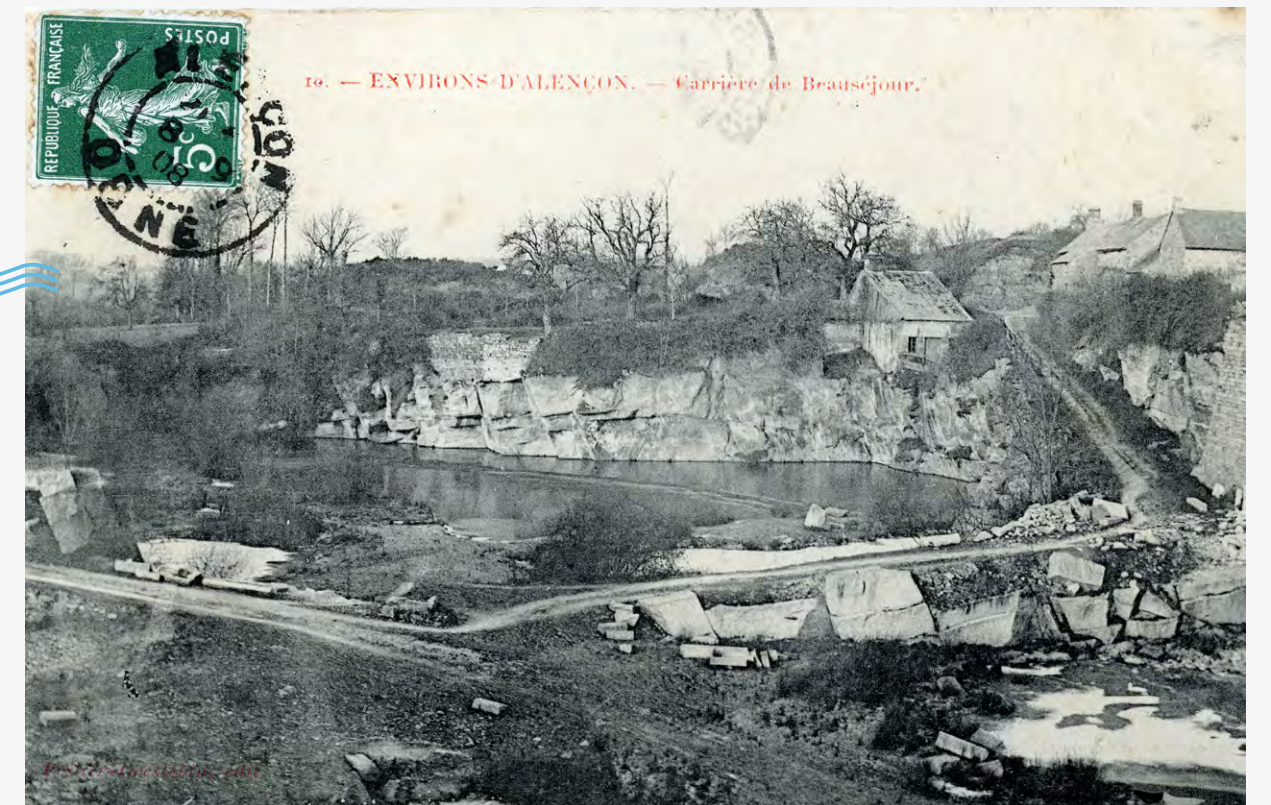


La Sarthe

Le haut bassin de la Sarthe couvre un périmètre conséquent de 650 km de cours d'eau. La partie basse du bassin versant, comprise entre Saint-Céneri-le-Gérei et Semallé, correspond à 81 cours d'eau pour un linéaire voisin de 313 km, répartis sur tout ou partie de la surface de 38 communes. La Sarthe est une rivière transfrontalière. Son bassin versant se situe dans les régions de la Normandie et des Pays de la Loire et traverse les départements

de l'Orne, de la Mayenne, de la Sarthe et du Maine-et-Loire. Elle intègre de multiples petits ruisseaux. Les zones les plus en amont de ce bassin versant sont situées d'une part dans des secteurs agricoles riches en cultures et d'autre part dans de vastes étendues occupées par la forêt. Sur la majorité de son cours, la Sarthe est bordée de pâturages fréquentés essentiellement par des troupeaux de vaches.

**Carrière de Beauséjour
(Condé-sur-Sarthe)**
carte postale n°10, Preslier Grelebin,
utilisée le 6 juin 1909, 14 x 9 cm
AMA 4FI3763



Introduction

1

Oh ! ça coule de source

le patrimoine s'infiltre

Une exposition des archives municipales d'Alençon

La Ville d'Alençon

Damienry Association Histoire & Patrimoine

L'école de natation

carte postale colorisée n°22, G. Réant
éditeur, Paris, sd, 14 x 9 cm
AMA 4F14860



En 1987, le rapport Brundtland, rédigé pour le compte des Nations Unies, définit le développement durable comme « celui qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ». Dans les mêmes années, la nécessité de protéger et de transmettre le patrimoine hérité des générations précédentes se développe alors même que le champ patrimonial longtemps cantonné à un nombre restreint d'édifices emblématiques s'élargit.

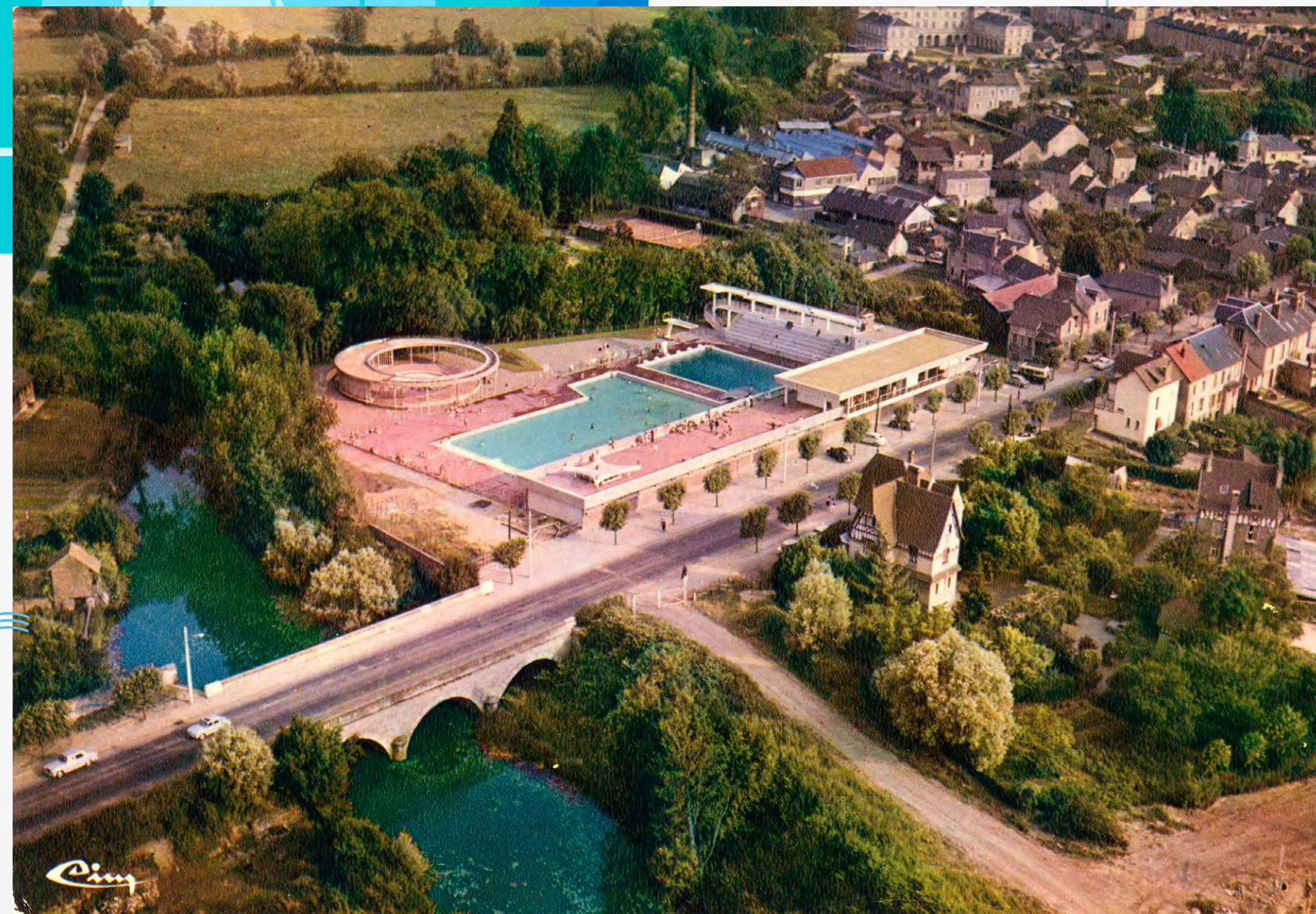
Contrairement à d'autres espaces dits naturels, les cours d'eau n'ont jamais fait l'objet d'une approche patrimoniale reconnue dans le cadre d'une loi spécifique. En 1992, l'eau

La Sarthe à Alençon

carte postale n°18, DR, sd,
14 x 9 cm
AMA 4F15116

La piscine, vue aérienne

carte postale n° 4962, Combier imprimeur
Mâcon "CIM", sd, 15 x 10,5 cm
AMA 4F13217



est identifiée comme patrimoine commun de la nation, un patrimoine naturel essentiel à la vie humaine, indispensable à la salubrité, qu'il faut savoir gérer pour en assurer la pérennité.

L'accès à l'eau potable repose sur un patrimoine scientifique et technique développé par la civilisation humaine depuis l'Antiquité. Aujourd'hui, l'avenir dépend des décisions politiques pour parvenir à réduire l'effet de serre, à remettre en bon état écologique toutes les eaux et à assurer l'approvisionnement en eau potable de tous.

Sans la Sarthe et la Briante, Alençon ne serait pas Alençon. D'abord parce que la ville est née de la Briante. Elle vit en symbiose avec ses cours d'eau qui constituent un des éléments essentiels du paysage, de son histoire et de ses activités. Du IX^e au XIX^e siècle, la Ville va multiplier les ponts, annexer les berges et les marais, substituer peu à peu au lit naturel de ses rivières un lit artificiel qui devient le centre d'une activité urbaine. Toutefois en minimisant le risque et en dérégulant le débit, l'eau devient dangereuse pour les riverains qui en craignent les étiages et les crues.

La maîtrise de l'approvisionnement en eau potable et de l'assainissement est un enjeu essentiel pour la commune où il faut, selon l'évolution démographique, mobiliser toujours plus de ressources en eau et où la potabilité ne s'obtient plus que par une intervention humaine volontariste et par des techniques de plus en plus sophistiquées. Elle permet la création d'un nouveau patrimoine lié à l'eau qui se caractérise par sa diversité : édifices et galeries souterraines aménagés sur les lieux de captage des sources, fontaines, puits, réservoirs, usines des eaux...

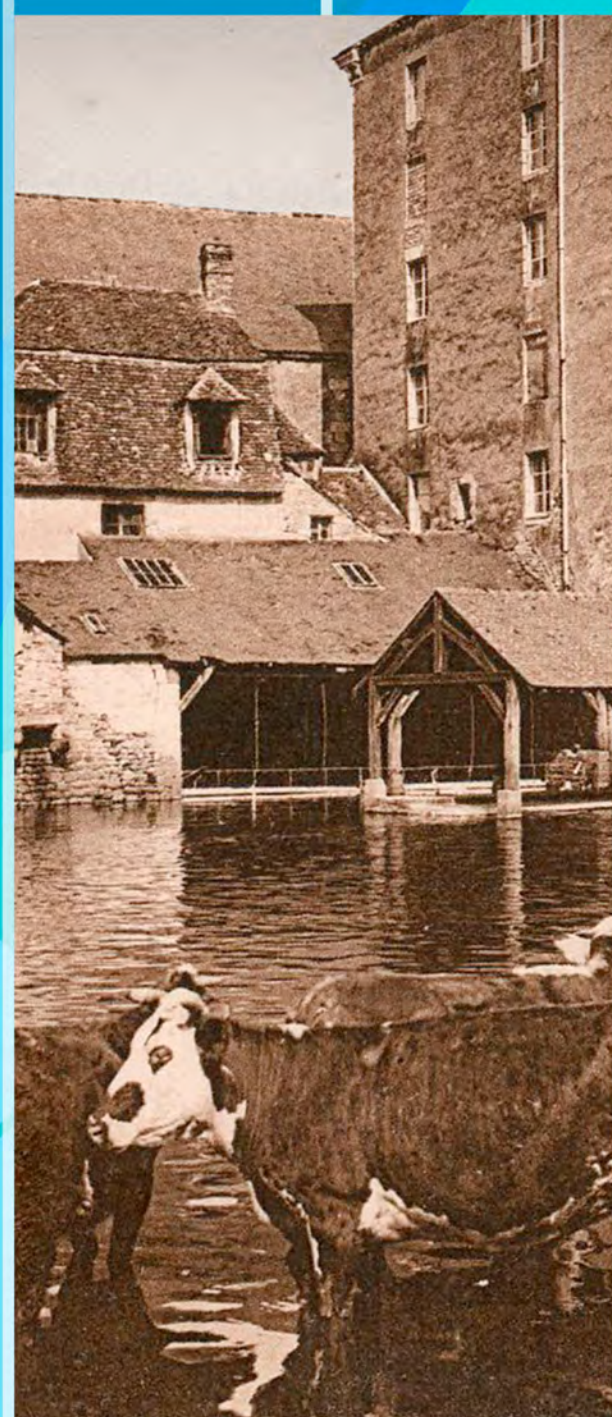
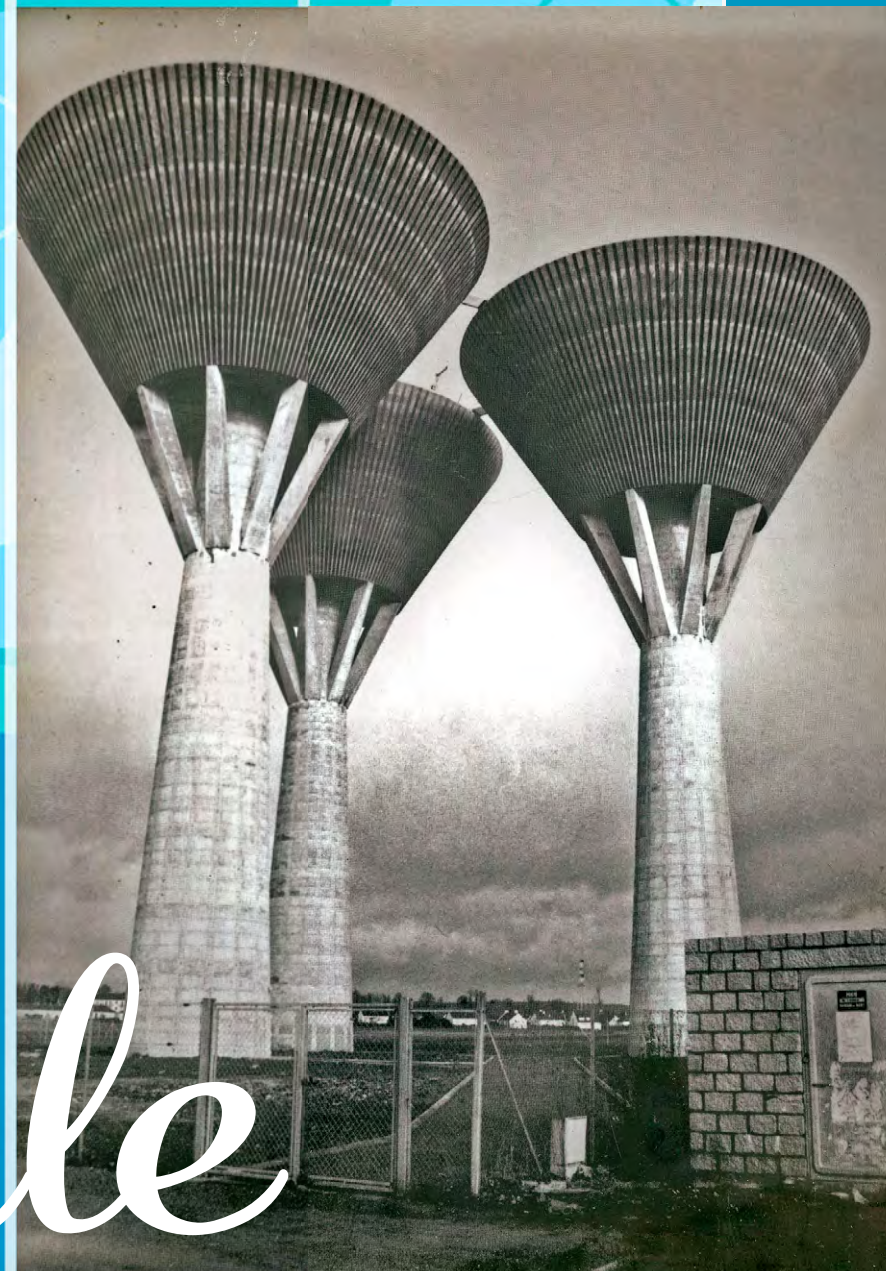
Les progrès de la médecine et la montée de l'hygiénisme se conjuguent après 1870. Lutter contre la maladie n'est plus le seul mode d'action, il convient désormais de la prévenir par l'hygiène, la propreté et des procédures de désinfection. Grâce à la distribution d'eau courante, l'hygiène se démocratise lentement au début du XX^e siècle.

Du XIX^e au XX^e siècle, l'engouement pour les loisirs aquatiques se développe et les berges demeurent des lieux privilégiés de promenade.



Oh! ça coule de source

le patrimoine s'infiltré



« Oh ! Ça coule de source : Le patrimoine s'infiltré »

Exposition proposée par les archives
municipales d'Alençon

REMERCIEMENTS

Remerciements à l'association Histoire et Patrimoine de Damigny, aux Archives nationales, à Zacharie Pacey, Jean-Michel Foulon, Maryvonne Thoréton, Guy Fournier, Brigitte Triquet, Anne-Marie Hue, Alain Lecler, Jean-Pierre Perdiel, Jean-Pierre Veyres.

SOURCES

Archives municipales d'Alençon

4D4, 1G3, 1G27, 83J2, 1M10 - 1M31, 287M1, 3N1-3N48, 4N1, 301- 3027, 803, 21025, 136W, 146W, 5348W, 1Z72, 34Z, 1Fi14067, 1Fi14618-1Fi14690, 4Fi195 - 4Fi196, 4Fi2148, 4Fi4135, 4Fi3139, 4Fi3380, 4Fi3711, 4Fi3763, 4Fi4135, 4Fi4411 - 4Fi4412, 4Fi4570, 6Fi 829, 6Fi875, 17Fi3791, 17Fi3808 - 17Fi3810, 4NUM7880, 4NUM19158 - 4NUM19167, 4NUM24870 - 4NUM24878, 4NUM23787, 4NUM24889, 4NUM26494 - 4NUM26498, 4NUM26561 - 4NUM26562, 4NUM26712 - 4NUM26713, 4NUM27183 - 4NUM27192, 4NUM29277 - 4NUM29279, 6NUM4174, 6NUM4209, 6NUM4234, 6NUM4235, 6NUM4248, 6NUM4324, 6NUM4354, 6NUM4362, 6NUM4364, 6NUM4365, 6NUM4367, 6NUM4368, 6NUM4369, 6NUM4377

Fonds du syndicat intercommunal de la rivière La Sarthe

Réalisation

Conception graphique Zacharie Pacey

Fabrication Point Pub

De gauche à droite : illustrations extraites de l'affiche du Comité national de défense contre la tuberculose « Achetez le timbre antituberculeux » (1933), 60 x 80 cm, imprimerie des Beaux-Arts, AMA 6Fi901 / Carte postale n° 64 « L'abreuvoir de l'Hôtel-Dieu (Alençon) », ND Phot éditeur, date d'utilisation : 1907, 14 x 9 cm, AMA 4Fi4546 / Photographie des trois réservoirs dits de la zone industrielle Nord (ZIN), 1973, Direction de la Communication, AMA 17Fi280 / Alençon, les bords de la Sarthe, carte postale n° 16, éditeurs Artaud père et fils, éditions Gaby, sd, 14 x 9 cm, AMA 4Fi3462.